

L'INDISPENSABLE

Guide à l'intention
des **membres
de l'entourage**
d'une personne
atteinte de
maladie mentale



ffa?amm
Fédération des familles
et amis de la **personne**
atteinte de maladie mentale

« Le goût de vivre et de progresser s'enracine dans le besoin de trouver ou de donner un sens aux tragédies de la vie. Mais pour réussir, l'individu aura besoin d'être aidé. Car le sens de la perte, tout présent et latent qu'il soit, ne se laisse pas toujours découvrir facilement ».

– Victor Frankl, psychiatre autrichien,
décédé à la fin des années 90

Réalisé grâce au soutien financier de :



**Relations
internationales**

Québec



COOPÉRATION FRANCE-QUÉBEC



Version française

Tous droits réservés, 2012.

REMERCIEMENTS

La Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAMM) et l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) désirent remercier toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la conception de *L'indispensable*.

Nos remerciements s'adressent de façon particulière aux personnes suivantes :

Membres du comité de lecture pour le Québec

Denis Carrier
Iréne Chabot
Serge Denoncourt
Christiane Germain
Jacques Petit

Membres du comité de lecture pour la France

Martine Baud
Dr Henri Bernard
Annie Chazaud
Michel Cortial
Pierre De Meyer
Damien Despiegel
Anne Goarant
Aleth Henry
Dominique Letamendia
Anne-Marie Mignotte
Hervé Mignotte

RÉDACTION

Hélène Fradet, directrice générale de la FFAPAMM

Nous désirons aussi remercier toutes les personnes qui ont participé aux groupes témoins qui se sont tenus à Montréal et Québec (pour le Québec), ainsi qu'à Paris et Lyon (pour la France).

De par leur histoire et leurs similitudes, le Québec et la France ont développé, depuis plusieurs dizaines d'années, de nombreuses coopérations afin de répondre aux enjeux sociétaux communs. Si elle prend ses origines dans une volonté gouvernementale commune, la relation franco-québécoise puise également aujourd'hui son dynamisme à travers les échanges entre instances locales françaises et québécoises.

Dès 1965, les gouvernements français et québécois créaient conjointement la Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ), désormais instrument majeur de collaboration institutionnelle entre nos deux territoires. La CPCFQ vise à soutenir, tous les deux ans, une très grande diversité de projets innovants répondant à plusieurs thématiques jugées prioritaires par la France et le Québec. Cette coopération s'adapte sans cesse aux nouveaux enjeux qui animent nos sociétés, comme la modernisation de l'État, la santé ou le développement durable, en plus de favoriser la réalisation de nombreux projets culturels et scientifiques.

Au fil des années, la santé est devenue un secteur phare de la coopération institutionnelle franco-québécoise, tant pour son caractère multidisciplinaire que pour sa dimension plurigénérationnelle. La problématique de la santé mentale se retrouve au cœur de cette dynamique. Elle touche tout autant les jeunes que les aînés, sans distinction d'origine sociale, et mobilise diverses branches de la santé.

Tant en France qu'au Québec, les enjeux de santé mentale sont effectivement devenus une préoccupation

majeure dans l'espace public. On observe par ailleurs un intérêt grandissant, de part et d'autre, pour le soutien à offrir aux personnes touchées par la maladie mentale et, en particulier, au rôle que peut jouer l'entourage des personnes malades.

C'est ainsi que le projet développé entre l'UNAFAM, en France, et la FFAPAMM, au Québec, mettant l'entourage proche des personnes atteintes de maladie mentale au centre du sujet, s'est révélé être d'un très fort intérêt pour la CPCFQ.

Fruit de cette belle collaboration soutenue depuis quatre années par la Commission permanente, « *L'indispensable* » est une réponse concrète à une question encore sensible et taboue, qui pourra devenir un outil incontournable de la prise en charge des maladies mentales.

Le Consulat général de France à Québec et le ministère des Relations internationales du Québec sont heureux d'avoir contribué à la naissance de ce nouvel outil, *L'indispensable*, une retombée tangible de la coopération franco-québécoise. On ne peut qu'espérer qu'un tel outil rayonne au-delà du Québec et de la France.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	3
Préambule	8
CHAPITRE 1 GARDER LE «CAP» : UN MODÈLE À RETENIR	10
• Identifier votre rôle et vos besoins à titre de Client, d'Accompagnateur et de Partenaire	11
CHAPITRE 2 COMPRENDRE ET RECONNAÎTRE LES MALADIES MENTALES	14
• La schizophrénie	15
• Le trouble bipolaire	19
• La dépression sévère et persistante	23
• Le trouble de personnalité limite	26
• Le trouble obsessionnel-compulsif (toc)	29
CHAPITRE 3 UNE COMMUNICATION EFFICACE AVEC MON PROCHE	32
• Quelles sont les règles d'or à respecter ?	33
• Comment dois-je réagir si mon proche ne veut pas me parler ?	34
• Que dois-je éviter de faire ?	34
• Comment parler de la maladie mentale de mon proche ?	35
CHAPITRE 4 L'AGRESSIVITÉ	36
• Comment reconnaître les indices ?	37
• Comment dois-je réagir ?	37
• Que dois-je éviter de faire ?	38
CHAPITRE 5 LES PRÉJUGÉS ET LES MYTHES	40
• Comment dois-je faire pour surmonter mes propres préjugés ?	41
• Mythes et réalités	42

CHAPITRE 6	L'ALLIANCE THÉRAPEUTIQUE	46
•	Comment puis-je aider?	47
•	Comment faire pour m'impliquer dans le traitement?	47
•	Quels sont mes plus grands obstacles?	49
CHAPITRE 7	LA GESTION DU STRESS	52
•	Ma réaction est-elle normale?	53
•	Est-ce normal de vivre autant de stress?	54
CHAPITRE 8	COMMENT LÂCHER PRISE?	56
•	Qu'est-ce-que le <i>lâcher prise</i> ?	57
•	Quels sont les moyens à prendre pour <i>lâcher prise</i> ?	57
•	Est-ce possible de prendre soin de moi?	58
•	Comment apprendre à vivre avec la situation?	60
CHAPITRE 9	LES SERVICES DISPONIBLES	62
•	Au Québec	63
•	En France	64
CHAPITRE 10	DES PARTENAIRES EFFICACES ET RECONNUS	68
•	Quel est le rôle de la FFAPAMM?	69
•	Quel est le rôle de l'UNAFAM?	70
•	Y a-t-il des avantages à m'impliquer dans le mouvement associatif?	71
•	Quelles sont les règles d'or de l'implication bénévole?	72
CHAPITRE 11	CHARTRE FRANCO-QUÉBÉCOISE DES DROITS DES MEMBRES DE L'ENTOURAGE	74
CONCLUSION		76
ANNEXE	OÙ TROUVER DE L'AIDE?	78
•	Au Québec	79
•	En France	81
BIBLIOGRAPHIE		84

PRÉAMBULE

La maladie mentale n'a pas de frontières et ce guide en est la preuve. En 2009, un projet de coopération entre la France et le Québec a permis à des familles françaises et québécoises qui accompagnent un proche atteint de maladie mentale de se rencontrer.

Spontanément, les réalités des uns et des autres se sont confondues. Inquiétude, solitude, incompréhension et questionnements ont amené l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) et la Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAMM) à élaborer un guide pour aider les dizaines de milliers de parents, conjoints, frères, sœurs, enfants, grands-parents et amis qui entrent dans l'univers de la maladie mentale.

L'indispensable tente de répondre tout simplement aux questions les plus souvent formulées par les membres de l'entourage qui se sentent démunis devant la maladie mentale d'un être cher. En le parcourant, au-delà des informations qui vous permettront d'accroître vos connaissances sur les principales maladies mentales, vous trouverez quelques pistes de réponses qui, espérons-le, vous aideront à vous situer par rapport au rôle que vous jouez ou que vous aurez à jouer auprès de votre proche.

Sachez qu'il est normal de vivre de l'inquiétude lors de la manifestation des premiers symptômes, d'éprouver un sentiment de culpabilité lors de l'annonce du diagnostic, d'être inquiet face à l'avenir et d'avoir de la difficulté à négocier avec votre proche qui nie sa maladie et refuse de consulter.

L'indispensable est divisé en onze parties qui peuvent être abordées indépendamment. À vous d'identifier les sections qui vous intéressent le plus et surtout, n'oubliez pas de consulter la section « Où trouver de l'aide ? » à la page 78.

À RETENIR

L'indispensable est un outil destiné aux membres de l'entourage qui accompagnent un proche atteint de maladie mentale. Il répondra, espérons-le, à une partie de vos questions et vous fera découvrir une offre de services situés dans votre région.

À NOTER – définition du terme Client

Le terme de « **client** » est, au Québec, couramment utilisé dans le domaine de la santé – le lecteur français pourra comprendre « **usager-famille des services de santé mentale** ».

Pour les rédacteurs québécois et français du présent guide, l'idée portée par ces deux expressions est la même : la détresse et l'isolement des familles des personnes souffrant de troubles psychiques, justifient la mise en place, au bénéfice de ces familles, de dispositifs spécifiques d'accueil, d'information et de soutien, distincts de ceux destinés aux personnes malades.

Soutenu par les associations de familles françaises et québécoises, le principe d'actions spécifiques de soutien pour les familles et aidants est désormais inscrit dans les objectifs des politiques de santé mentale des deux pays.

En France :

Loi du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge.

Art. L.3221-4-1 – **L'agence régionale de santé veille à la qualité et à la coordination des actions de soutien et d'accompagnement des familles et des aidants des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques menées par les établissements de santé [...]et par les associations [...]**

Au Québec :

Plan d'action en santé mentale 2005-2010 du Ministère de la Santé et des Services sociaux.

p.41 [Les familles et les proches] **ont besoin d'être accueillis, informés, soutenus et orientés dans le réseau de soins, quels que soient le fournisseur consulté et le type de services réclamé.**

GARDER LE «CAP» : UN MODÈLE À RETENIR

Il est normal que l'ensemble des membres de la famille soit perturbé à l'annonce de la maladie mentale d'un proche. Peu importe le statut que vous occupez au sein de la famille, vous avez un rôle à jouer pour permettre à la roue familiale de tourner.

En fonction de vos responsabilités, vous avez sûrement en tête un lot de questions qui vont dans tous les sens. Dans un tel contexte, il est possible que vous ayez de la difficulté à bien cerner vos besoins. Sachez que c'est normal car les membres de l'entourage ont souvent le sentiment d'être envahis par la situation de leur proche, au point où ils s'oublient totalement.

Pour vous aider à distinguer vos différents besoins, nous vous proposons le modèle CAP. Il s'agit d'un concept qui vous permettra de vous situer en fonction de vos différents rôles à titre de **Client**, d'**Accompagnateur** et de **Partenaire**. Par le biais de quelques questionnements, voyons ce que le CAP signifie de façon plus précise.

IDENTIFIER VOTRE RÔLE ET VOS BESOINS À TITRE DE CLIENT, D'ACCOMPAGNATEUR ET DE PARTENAIRE

Est-ce normal d'avoir besoin d'aide et d'être un CLIENT du système de santé ?

OUI. Lorsque vous soutenez une personne atteinte de maladie mentale, c'est normal d'éprouver du stress, de la colère, de la peine, de la culpabilité ou de la honte. Il s'agit d'émotions qui peuvent vous faire vivre une grande fatigue mentale et physique, une grande détresse qui vous entraîne vers le découragement. C'est pourquoi il est important de prendre soin de vous.

Surtout, n'allez pas croire qu'il s'agit d'un geste égoïste, bien au contraire. Le niveau de confort que vous développerez face à la maladie mentale de votre proche vous permettra d'assumer plus sereinement les difficultés reliées à la situation.

Votre santé est importante et vous ne devez pas la négliger. Pour ce faire, à titre de citoyen et de contribuable, accordez-vous le droit d'obtenir de l'aide auprès de ressources spécialisées, telles que les associations de familles. Vous avez des besoins qui vous sont propres et à ce compte, n'hésitez pas à vous faire reconnaître comme un **CLIENT** du système de santé puisque vous en êtes un utilisateur.

En tant qu'ACCOMPAGNATEUR, est-ce je peux demander à parler aux membres de l'équipe traitante ?

OUI. Votre implication dans le rétablissement de votre proche fait de vous un interlocuteur privilégié. La raison est simple : vous avez fort probablement une connaissance de son quotidien et de ses routines de vie qui permet de documenter les intervenants.

Cependant, il est possible, voire probable, que vous fassiez face à certains obstacles. Les raisons peuvent se résumer simplement puisqu'au cours des dernières décennies, les familles étaient identifiées comme étant les responsables de la maladie ou les surprotecteurs de leur proche. Les réserves que vous manifeste l'équipe traitante peuvent prendre ancrage sur ces croyances et les intervenants ne reconnaissent pas nécessairement le rôle positif que vous pouvez jouer. Par ailleurs, votre proche ne veut peut-être pas que les professionnels vous informent de son état.

Heureusement, les choses tendent à évoluer. Aujourd'hui, les membres de l'entourage sont de plus en plus perçus comme une valeur ajoutée dans le rétablissement. Pour vous guider dans le développement de vos liens de collaboration avec l'équipe traitante, consulter le chapitre 6 qui aborde l'alliance thérapeutique.

Il est important d'identifier le rôle que vous voulez jouer car ainsi, vous pourrez mieux reconnaître vos besoins. En ce début de 21^e siècle, plusieurs termes sont utilisés pour décrire le rôle attendu des familles. *Aidant-naturel* et *proche-aidant* sont de loin les plus connus et font référence à la prise en charge. Dans le domaine de la santé mentale, ces expressions ne traduisent pas le fait que les familles mettent tout en œuvre pour favoriser l'autonomie et le rétablissement de leur proche. Accompagner un être cher fait référence au soutien que vous pouvez lui offrir et non pas une prise en charge de sa vie. Il s'agit d'un rôle respectueux envers votre proche qui n'enlève en rien les sentiments que vous éprouvez envers lui, et ce, tout en respectant son autonomie.

Dans ce contexte, il est essentiel que l'équipe traitante vous prenne en considération dans votre rôle d'**ACCOMPAGNATEUR**. N'hésitez donc pas à partager des informations sur l'évolution de votre proche et de sa maladie, et établissez vos limites face à ce rôle.

Est-ce que j'ai le pouvoir de donner mon opinion sur l'offre de services de santé mentale et puis-je me considérer comme un PARTENAIRE ?

OUI. Vous pouvez participer aux mécanismes de concertation en lien avec les décisions qui se prennent en matière d'organisation des services sur votre territoire. En fonction de votre cheminement et de vos intérêts, vous pouvez agir comme **PARTENAIRE** et partager votre point de vue en termes d'évaluation des services et des perspectives de développement. C'est par la voix de votre association de familles que vous pourrez vous faire entendre. Contactez-la pour en connaître davantage sur les possibilités qui s'offrent à vous.

À RETENIR

Comme vous pouvez le constater, il s'agit de trois questionnements qui entraînent la définition de vos besoins dans trois axes différents. N'oubliez jamais que vous êtes une personne importante pour votre proche. Ne sous-estimez pas vos compétences car votre savoir et votre vécu sont uniques. **CAP**, trois lettres, un acronyme qui décrit vos rôles et vos besoins particuliers : **Client**, **Accompagnateur** et **Partenaire**. Gardez ces mots-clés toujours en tête.

COMPRENDRE ET RECONNAÎTRE LES MALADIES MENTALES

Avant d'aborder spécifiquement les thèmes qui vous permettront de trouver des réponses en fonction de vos besoins personnels, nous ferons un tour d'horizon afin de mieux comprendre les cinq maladies mentales les plus connues (schizophrénie, trouble bipolaire, dépression sévère et persistante, troubles de personnalité limite et trouble obsessionnel-compulsif). Pour chacune d'entre elles, nous mettrons en lumière des questions et des réponses en vue de vous outiller dans votre rôle d'accompagnateur.

LA SCHIZOPHRÉNIE

Un diagnostic de schizophrénie est un événement bouleversant dans la vie d'une personne et de celle des membres de sa famille. Il s'agit d'une maladie qui apparaît souvent chez les personnes âgées de 15 à 25 ans, une période critique du développement de la vie d'un jeune adulte.

Qu'est-ce que la schizophrénie ?

La schizophrénie est une maladie mentale, un trouble cérébral qui affecte la capacité d'une personne à distinguer la réalité et sa propre perception des événements. Elle touche environ 1 % de la population, peu importe les pays, les cultures et les groupes socio-économiques.

Quelles sont les causes ?

Dans l'état actuel des connaissances médicales, les facteurs mis en évidence sont héréditaires, biologiques, psychologiques et environnementaux. Cependant, cette maladie du cerveau ne peut pas s'expliquer par une seule et unique cause. Tout comme l'asthme ou les maladies cardiaques, différents éléments stressants de la vie, tels que des événements familiaux, des examens, des tracas au travail, l'usage de drogues, un décès ou autres peuvent interagir et provoquer l'apparition et les rechutes de cette maladie mentale complexe. Des données scientifiques relatent que les hommes seraient plus enclins à développer la schizophrénie.

Quels sont les symptômes ?

Règle générale, les symptômes apparaissent graduellement et s'échelonnent sur plusieurs années. Ce phénomène fait en sorte que plusieurs familles n'arrivent pas à déterminer si la personne traverse un moment difficile ou s'il s'agit de quelque chose de plus sérieux. Avant d'obtenir un diagnostic, il est possible que vous observiez des changements dans le comportement de votre proche. Au cours de cette période, dans certains cas, ses activités quotidiennes et son hygiène déclinent. Il est possible qu'il voie ses capacités de penser et de réfléchir se détériorer. De plus, son humeur peut changer fréquemment et, dans les cas les plus graves, la personne atteinte peut avoir des hallucinations et des délires.

Un certain nombre de personnes consomment des drogues qui leur procurent un effet apaisant. Cependant, sans le savoir, leur processus psychotique est précipité, leur pensée devient irrationnelle et perturbée. Dans d'autres cas, la maladie s'installe très rapidement. Au fur et à mesure que les symptômes s'aggravent, la personne peut ressentir de la panique, de l'anxiété et de la peur. Elle peut refuser d'admettre qu'elle ne va pas bien et tenter de ne pas laisser paraître ses émotions.

Vous pourrez alors voir apparaître des **symptômes négatifs** ; ils font référence à des pertes. On peut observer un manque de motivation et d'intérêt, une rupture avec ses relations sociales et de l'inaction. L'ambivalence est présente et la prise de décisions devient ardue. Votre proche peut éprouver des troubles cognitifs, tels que des difficultés à traiter l'information, des problèmes de concentration et de mémoire. Il devient peu expressif et fait des phrases courtes et évasives.

Paradoxalement s'installent des **symptômes positifs** puisqu'il s'agit d'ajouts à sa personnalité, tels que les hallucinations, le délire et les troubles de la pensée. Ces symptômes vont se traduire par des voix qu'il entend, de fausses interprétations des événements, une impression de ne plus avoir d'identité propre, un langage incohérent et un discours illogique. Il est également possible que votre proche soit agité et qu'il manifeste des comportements agressifs.

Il existe plusieurs types de schizophrénie, le psychiatre pourra vous donner des précisions en fonction du diagnostic de votre proche.

Comment traiter la schizophrénie ?

Le traitement de la schizophrénie repose sur une approche thérapeutique globale. En d'autres mots, votre proche prendra des antipsychotiques qui pourront soulager ses symptômes. Un programme de réadaptation favorisera la reprise d'activités en vue de son rétablissement.

Les symptômes de la maladie fluctuent particulièrement pendant les cinq premières années. Quoique ces derniers puissent s'atténuer après cette période, les études tendent à démontrer qu'ils se stabilisent après l'âge de 40 ans. La science évolue de jour en jour et des pas importants au niveau scientifique nous portent à croire que la qualité de vie des personnes qui sont atteintes de schizophrénie ira en s'améliorant.

Comment dois-je réagir ?

Dans un premier temps, il est important que vous soyez, d'abord et avant tout, vous-même. Vous n'êtes ni un intervenant, ni un médecin, ni un infirmier. Donnez-vous le droit à l'erreur et ayez des attentes modestes et prudentes, tant envers vous qu'envers votre proche.

Malgré le fait que la situation soit sous tension ou lourde, vous devez oser parler à votre proche de ce qui vous inquiète et des sentiments que vous éprouvez. Parlez lentement, d'une voix calme en utilisant des phrases courtes et simples pour éviter la confusion. À titre d'exemple : « Je suis inquiet parce que tu ne manges plus avec nous, qu'est-ce qui ne va pas ? ». Même si votre proche ne vous répond pas, il saura que vous êtes là pour lui. S'il est conscient que quelque chose ne va pas, il peut passer des semaines, voire même des mois dans un état de confusion et de peur. Il tentera de comprendre son problème par lui-même et il peut tout mettre en œuvre pour vous convaincre que la situation est parfaitement « normale ».

Ne restez pas seul dans la gestion de la situation, faites appel à d'autres personnes qui connaissent bien votre proche. Il s'est peut-être isolé de son cercle d'amis ; suggérez-lui de parler de ses inquiétudes avec quelqu'un en qui il a confiance ou demandez-lui si vous pouvez communiquer avec un proche qui pourrait l'aider.

Si sa condition ne s'améliore pas, encouragez-le à consulter. Pour éviter de raviver les inquiétudes qu'il n'a jamais pu exprimer, attirez son attention sur un symptôme particulier. À titre d'exemple : « J'ai remarqué que tu as de la difficulté à dormir depuis quelques temps et que tu es très fatigué durant le jour. Tu pourrais consulter un médecin à ce propos ? ».

Malgré vos efforts, il est possible que votre proche refuse votre aide. Il ne faut pas vous décourager car des gens qualifiés peuvent vous venir en aide rapidement ; contactez immédiatement l'association de familles de votre région (voir section *Où trouver de l'aide*) qui vous accompagnera dans votre situation.

Que dois-je éviter de faire ?

Dans un premier temps, n'oubliez jamais que nous n'êtes pas le thérapeute de votre proche. Évitez de lui formuler des solutions toutes faites ou de lui poser un diagnostic. En tout temps, il ne faut

pas lui faire la morale ou lui suggérer de se prendre en main. Évitez de le ridiculiser, de le blâmer ou de faire des plaisanteries sur sa situation.

Il est important d'éviter toute confrontation qui vise à prouver à votre proche que ce qu'il entend, voit, sent ou ressent n'existe pas. Rappelez-vous toujours que l'expérience est réelle pour lui. Par contre, un geste ou une parole lui exprimant votre amour, amitié ou attachement, selon le cas, pourrait le rassurer.

À RETENIR

La schizophrénie est une maladie mentale. Elle entraîne des symptômes qui affectent la pensée et les comportements. L'aspect émotionnel de même que l'humeur peuvent être affectés. Il faut faire preuve de patience et surtout, faire appel à des ressources d'aide.

LE TROUBLE BIPOLAIRE

Cette maladie est aussi connue sous le nom de psychose maniaco-dépressive. Elle désigne une affection qui comporte deux pôles d'émotions. Il s'agit de sautes d'humeur récurrentes, anormales, persistantes et incontrôlables. La maladie est généralement diagnostiquée à l'âge adulte, en moyenne vers 30 ans. Elle touche 2% de la population, autant les femmes que les hommes. Nous remarquons que, de plus en plus, de jeunes personnes sous la barre des 30 ans reçoivent un diagnostic de trouble bipolaire. La détection précoce de cette maladie a une incidence favorable sur le traitement et la qualité de vie de ces personnes.

Le chaos émotif qui découle de cette maladie peut entraîner de graves conséquences du point de vue social. C'est normal que vous vous sentiez démuni devant votre proche. Que faire pour l'aider dans sa détresse ? Que faire pour vous protéger de ses excès ? Voici quelques pistes pour vous aider à y voir plus clair.

Qu'est-ce que le trouble bipolaire ?

La maladie affective bipolaire est un trouble de l'humeur qui est caractérisé par l'alternance de périodes extrêmes d'excitation et de dépression. Ces périodes alternent avec des phases normales où votre proche n'aura aucun symptôme apparent ; il redeviendra comme avant. Ces périodes peuvent durer des jours, des mois ou des années, mais les cycles recommenceront probablement. Dans la plupart des cas, la manie précède la dépression.

Quelles sont les causes ?

Les chercheurs n'ont pas encore pointé du doigt une cause unique au trouble bipolaire. Par contre, ils s'entendent à dire que l'hérédité, les variations hormonales et un affaiblissement du système immunitaire contribueraient à la maladie. On compare ce trouble au diabète puisque ces deux maladies découlent d'un déséquilibre biochimique. Le diabète influe sur la sécrétion ou l'absorption de l'insuline, alors que la maladie bipolaire affecte l'humeur de la personne. Certaines situations stressantes peuvent également agir comme facteurs déclencheurs.

Quels sont les symptômes ?

Considérant que la maladie implique deux phases opposées, les symptômes doivent se décrire distinctement selon ces phases.

La manie comporte des périodes d'excitation et d'euphorie. Au début de la maladie, il est possible que votre proche vous semble plus social, actif, bavard, confiant et créateur, plus qu'à son habitude. À mesure qu'augmente cet état, vous pourrez remarquer une irritabilité extrême, des sautes d'humeur rapides et imprévisibles, une accélération de sa pensée qui fera en sorte qu'il sautera du coq à l'âne avec un débit de parole très rapide. Dans certains cas extrêmes, il peut faire des gestes dangereux envers lui-même ou les autres.

Il aura aussi des réactions excessives qui peuvent se traduire par des dépenses démesurées et un manque de jugement. Tout comme lors d'une période dépressive, votre proche peut perdre contact avec la réalité et entendre des voix (dans 15 % des cas). Cette phase peut durer de quelques jours à quelques mois.

La dépression correspond à des périodes extrêmes de tristesse. Votre proche peut vivre des sentiments d'inutilité, de désespoir et de culpabilité excessive. Sa détresse peut se traduire par un désintéressement à l'égard de son travail, de ses passe-temps et une perte d'intérêt affectif envers les membres de son entourage.

Non traitée, la phase dépressive peut durer quelques jours jusqu'à plusieurs mois. Au cours de cette période, vous pourrez observer des attitudes chez votre proche qui traduiront ses peurs, son anxiété, ses pensées noires qui peuvent l'entraîner vers une perte de contact avec la réalité. Il peut entendre des voix, avoir des idées étranges et ultimement, avoir des pensées suicidaires.

Comment traiter le trouble bipolaire ?

Les formes de traitement les plus répandues sont les médicaments et la psychothérapie. Les stabilisateurs de l'humeur ont pour but de prévenir les dérèglements de l'humeur et ils ne créent pas d'accoutumance. Le traitement de base est relié aux médicaments normo-thymiques, dont le lithium, un sel minéral qui a la propriété de stabiliser l'humeur rapidement. Il est efficace chez environ 80 % des cas, mais il exige toutefois des contrôles sanguins réguliers afin de bien doser la médication. La majorité des personnes qui composent avec un trouble bipolaire, une fois stabilisées, reprennent leurs activités antérieures.

Comment dois-je réagir ?

Tous les excès de dépression sont troublants et lors de la première crise, vous risquez d'être confus puisque vous ne comprendrez pas ce qui se passe et pourquoi l'état de votre proche ne s'améliore pas de lui-même. Dès lors, il faut que vous fassiez preuve de patience malgré la frustration que vous pouvez ressentir. Il faut l'encourager et lui montrer que vous comprenez les difficultés causées par sa maladie, et lui manifester que vous avez confiance en sa guérison. Écoutez-le plutôt que lui donner des conseils.

En phase de manie, vous pouvez dire à votre proche que vous ne comprenez pas ce qu'il essaie d'exprimer parce qu'il parle trop vite. Dans des situations où il y a présence d'attitudes agressives, vous ne devez pas tolérer de telles situations. Vous pouvez lui dire : « Je n'accepte pas ton comportement agressif, tu n'es plus en contrôle car tu n'agis pas ainsi d'habitude ». Ce genre de remarque peut aider votre proche à rester en contact avec la réalité.

Lorsque la situation est stabilisée, il est important de déterminer avec votre proche ce qui semble trop le stimuler ou le stresser dans la vie quotidienne. Ces discussions vous fourniront des informations utiles pour établir des stratégies de prévention.

Si des enfants sont impliqués dans le quotidien de votre proche, il faut qu'on leur explique la situation car ils peuvent se créer des scénarios pires que la réalité. Faites-vous soutenir dans cette démarche et allez chercher de l'aide pour vous aider à établir vos limites.

Que dois-je éviter de faire ?

En période de dépression et malgré votre désir de voir votre proche se rétablir, il faudra éviter de l'interroger sur les motifs de sa dépression, de le blâmer pour sa façon de se sentir ou encore de lui dire de se prendre en main. Ces façons de faire ne pourront qu'accroître son sentiment de culpabilité et de solitude. Évitez de faire des efforts exagérés pour lui remonter le moral et de lui laisser entendre que la situation pourrait s'améliorer s'il faisait des efforts.

En phase de manie, ne vous laissez pas leurrer par l'exaltation de votre proche. S'il devient soupçonneux, il faut éviter de discuter avec lui puisqu'il risque de devenir encore plus colérique. Il ne faut pas l'accuser d'être malade et il faut éviter de le provoquer. Enfin, il est inutile de lui demander de se calmer.

Vivre avec une personne en phase de manie peut entraîner des problèmes financiers importants au sein d'une famille. Il faut rapidement aller chercher de l'aide pour s'outiller et éviter de tomber dans un engrenage financier.

À RETENIR

La maladie bipolaire est un trouble de l'humeur qui comporte des périodes de dépression et de manie. Une fois stabilisées, la majorité des personnes reprennent leurs activités. Encouragez votre proche à consulter.

LA DÉPRESSION SÉVÈRE ET PERSISTANTE

En raison de différents événements qui se produisent dans la vie, tous les êtres humains vont vivre des hauts et des bas. Vous pouvez donc vous sentir parfois un peu déprimé ou vivre des chagrins profonds. Le temps arrange généralement les choses et la vie reprend son cours. Lorsque l'on parle de dépression sévère et persistante, il s'agit d'un problème que votre proche ne sera pas capable de surmonter sans obtenir de traitement. Quoiqu'il puisse survenir à tout âge, le premier épisode de dépression apparaît généralement entre l'âge de 25 à 44 ans ; c'est la maladie mentale la plus répandue. On estime que 10% des hommes et 20% des femmes souffriront de cette maladie au cours de leur vie.

Il est normal que vous vous sentiez dépassé par les événements car voir son proche constamment triste, découragé et irritable peut être très difficile à vivre. Que faire pour l'aider ? Que dire pour qu'il remonte la pente ? Des questions sans réponse qui peuvent vous causer bien des maux de tête.

Qu'est-ce que la dépression sévère et persistante ?

Contrairement à d'autres types de dépression épisodique, la dépression sévère et persistante ne disparaît pas d'elle-même ; elle est qualifiée de chronique. La maladie va affecter la mémoire, la pensée, le jugement et l'état d'esprit de votre proche. La dépression sévère a un impact sur sa façon de se sentir, de penser, de manger, de dormir et d'agir. Les personnes qui en sont atteintes doivent être traitées pour éviter que les symptômes ne s'aggravent.

Quelles sont les causes ?

On ne connaît pas la cause exacte de la dépression sévère et persistante car elle peut être la conséquence de plusieurs facteurs qui agissent seuls ou qui se combinent les uns avec les autres. Des facteurs héréditaires (prédisposition génétique et psychologique) combinés avec des chocs biologiques (ex. : accouchement, accident cérébral vasculaire, infarctus, etc.) et des événements perturbateurs majeurs (divorce, deuil, échec professionnel, etc.) peuvent expliquer l'origine de cette maladie.

Quels sont les symptômes ?

Pour que la dépression de votre proche soit reconnue comme étant sévère, les symptômes doivent être présents et observables pendant une période d'au moins trois mois. Pendant cette période, votre proche va perdre l'intérêt pour ses activités habituelles, son appétit et son poids peuvent se modifier, il éprouvera des problèmes du sommeil et une baisse de libido. Il peut avoir la larme facile ou avoir envie de pleurer sans en être capable.

D'autres symptômes sont possibles : une modification des sentiments qu'il éprouve envers vous, une perte d'estime de soi, un manque de concentration, une lenteur d'esprit, de l'anxiété, des idées suicidaires et, parfois même, des hallucinations.

Comment traiter la dépression sévère et persistante ?

Les formes de traitement les plus répandues sont les médicaments et la psychothérapie. Il s'agit de moyens qui peuvent être utilisés seuls ou combinés. D'une part, les antidépresseurs atténueront ou feront disparaître les symptômes de votre proche et lui permettront d'éloigner d'éventuelles rechutes. D'autre part, une démarche de thérapie individuelle et/ou la participation à un groupe d'entraide lui permettront de retrouver un état émotif plus sain.

Comment dois-je réagir ?

Dans un premier temps, malgré le fait que vous puissiez ressentir de la colère envers votre proche, il est important de vous rappeler qu'il a besoin d'aide et de compréhension. À un certain stade, il se peut que votre proche ait beaucoup de difficulté à accepter l'aide disponible mais votre appui est essentiel. Il est possible qu'il ne puisse plus prendre en charge les responsabilités qu'il avait l'habitude d'assumer. Par conséquent, en fonction de vos capacités, vous devrez peut-être en assurer la majeure partie, sinon la totalité.

Si votre proche parle de suicide, il faut prendre ses propos au sérieux car beaucoup de gens qui essaient de mettre fin à leur vie ont d'abord demandé de l'aide en menaçant de le faire. Il faut l'écouter et lui présenter des suggestions utiles en l'encourageant à consulter son médecin de famille. Vous pouvez également contacter le centre de prévention du suicide de votre région.

Même s'il peut être épuisant de vivre avec quelqu'un qui est déprimé, il est important de maintenir vos relations avec lui. Il faut que vous gardiez le moral et continuiez, dans la mesure du possible, à vivre votre vie. Il ne faut pas oublier qu'une fois traité, votre proche se rétablira. Cependant, il faut lui permettre de le faire à son rythme en l'encourageant à prendre soin de sa santé.

Que dois-je éviter de faire ?

Il ne faut pas le blâmer pour ses symptômes et ne pas insinuer que sa dépression est un signe de faiblesse. Évitez d'être impatient et de lui faire vivre un interrogatoire sur les raisons de son état dépressif. Ne prenez pas personnellement le fait qu'il refuse votre aide ou qu'il ne donne pas suite à vos conseils. Globalement, évitez des interventions qui risquent d'accentuer son sentiment de culpabilité ou de solitude.

À RETENIR

Contrairement aux moments de déprime vécus lors d'événements malheureux, la dépression sévère et persistante ne disparaît pas d'elle-même. Il faut beaucoup d'écoute et d'encouragements pour amener votre proche à aller chercher de l'aide.

LE TROUBLE DE PERSONNALITÉ LIMITE

Le trouble de personnalité limite est une maladie mentale qui génère un mode général d'instabilité de l'image de soi, des relations interpersonnelles et de l'humeur. Il apparaît généralement au début de l'âge adulte et toucherait davantage les femmes que les hommes. Selon les statistiques, ce trouble affecterait 2 % de la population.

En fonction de l'impulsivité et de l'instabilité affective qui affectent votre proche, il est probable que ses réactions entraînent des conflits personnels et/ou familiaux qui vous demandent beaucoup d'énergie et qui peuvent même vous épuiser. Devez-vous le confronter, l'écouter, l'ignorer ? Voici quelques pistes de réponses.

Qu'est ce que le trouble de personnalité limite ?

Il s'agit d'un trouble qui fait référence à un dysfonctionnement d'ordres psychologique et social. La personne qui est affectée par ce problème a des comportements inadaptés et enracinés. Sa personnalité est anormale, soit dans l'équilibre de son jugement, de ses émotions et de ses comportements. Ses relations avec les autres sont souvent très instables.

Il s'agit d'un trouble qui a des répercussions importantes sur les membres de l'entourage puisqu'ils sont amenés à vivre une variété d'émotions souvent intenses : découragement, impuissance, colère, angoisse, peur, etc. Il s'agit plus précisément d'un trouble qui fait référence à des dysfonctionnements d'ordres psychologique et social. L'équilibre du jugement, des émotions et des comportements est compromis. Les personnes qui sont affectées du trouble de personnalité limite peuvent présenter des comportements inadaptés et enracinés.

Quelles sont les causes ?

Il n'est pas évident de savoir si ce trouble est de source génétique ou bien environnementale. Des chercheurs ont découvert que des anomalies génétiques, biologiques et psychologiques pourraient s'entrecroiser alors que d'autres approches n'établissent aucune cause biologique ou héréditaire. Chose certaine, plusieurs facteurs contribuent au développement de ce trouble : un tempérament hypersensible et impulsif, une très grande vulnérabilité au stress et un environnement familial et social difficile.

Quels sont les symptômes ?

Vous pouvez sûrement remarquer chez votre proche des comportements et des attitudes difficiles. Il a du mal à supporter la solitude et il met beaucoup d'énergie à éviter les abandons. Le mode d'instabilité de son humeur, de ses relations interpersonnelles et l'image qu'il peut avoir de lui-même peuvent, par exemple, se traduire par des gestes impulsifs comme des dépenses exagérées, une sexualité démesurée ou une conduite automobile dangereuse.

Votre proche peut avoir des changements d'humeur importants passant d'un état dépressif à un état de grande irritabilité. Il peut faire des colères intenses et inappropriées, commettre des gestes suicidaires et vivre des sentiments permanents d'ennui.

Comment traiter le trouble de personnalité limite ?

Contrairement à d'autres maladies mentales, il peut être très long avant de pouvoir confirmer le diagnostic et il n'existe pas de médicaments spécifiques pour traiter ce trouble. Cependant, dans certains cas, une médication peut servir pour atténuer les symptômes difficiles à maîtriser comme l'anxiété, la dépression, l'impulsivité, les variations de l'humeur et parfois, la perte de contact avec la réalité.

Du côté des approches thérapeutiques, elles peuvent être variées et prendre différentes formes. La personne peut choisir une psychothérapie individuelle, de groupe, comportementale ou familiale. Il est important d'amorcer une démarche d'aide car sans soutien, ce trouble peut laisser place à d'autres problèmes importants comme l'alcoolisme, la dépression, voire même le suicide.

Comment dois-je réagir ?

En raison des propos que vous adresse votre proche, il est possible que vous ressentiez de la culpabilité et de l'impuissance. Sachez que vous pouvez intervenir pour le responsabiliser face à ses attitudes et ses comportements. Délimitez vos responsabilités et placez-le devant des choix et leurs conséquences. Établissez vos limites très clairement en identifiant ce qui est inacceptable. Il faut être à la fois ferme, poli, honnête sans verser dans la tolérance excessive, la crainte ou la provocation. De concert avec les autres membres de la famille, tentez de trouver le ton juste pour éviter le rejet brutal.

Ces quelques pistes pourront possiblement vous guider dans le type de communication que vous devez établir avec votre proche. Cependant, compte tenu de la complexité de ce trouble, nous vous recommandons fortement d'aller chercher de l'aide.

Que dois-je éviter de faire ?

En fonction de sa dynamique, il faut éviter de décider pour votre proche et d'assumer ses responsabilités. Ne discutez pas avec lui pendant la crise. Évitez de crier, quelle que soit l'ampleur de son comportement et de ce qu'il vous dit. Ne négligez pas ses menaces de suicide et évitez de banaliser ses efforts à changer.

Ne vous sentez pas dans l'obligation de régler tous les problèmes ; vous devez laisser votre proche assumer certaines responsabilités. Laissez-lui essayer de nouveaux comportements et assumer ses comportements négatifs.

À RETENIR

Le trouble de personnalité limite est une maladie mentale dont les symptômes sont associés à des perturbations psychologiques et sociales. Il est important d'identifier vos limites et de ne pas assumer les responsabilités de votre proche. Soyez patient et encouragez-le à aller chercher de l'aide.

LE TROUBLE OBSESSIONNEL-COMPULSIF (TOC)

Le trouble obsessionnel-compulsif est un trouble anxieux qui est caractérisé par des pensées (obsessions) et des comportements (compulsions) embarrassants et indésirables pour la personne qui en est atteinte. C'est un problème qui touche près de 3 % de la population comprenant enfants, adolescents et adultes. Dans 50 % des cas, la maladie survient avant l'âge de 18 ans et il est rare qu'elle se déclare après 35 ans.

Il s'agit d'un problème qui peut devenir accablant pour les membres de l'entourage puisqu'il gravite autour du perfectionnisme exagéré et de rituels angoissants. Comment aider à contrôler les compulsions ? Ignorer ou intervenir ? Où se situe la limite de l'acceptable ? Des questions qui finissent par stresser les membres de l'entourage.

Qu'est-ce que le trouble obsessionnel-compulsif ?

Il s'agit d'un trouble de la pensée et du comportement dû à un dérèglement du cerveau. Ce trouble débute lorsque les anxiétés et les incertitudes deviennent des obsessions. Contre sa volonté, la personne voit surgir à son esprit des pensées ou des images de façon répétitive.

La personne qui souffre d'un TOC a conscience de l'absurdité de ses pensées ou de son comportement. Sans aide, elle ne parvient toutefois pas à s'en départir ; ces idées et/ou comportements sont incontrôlables.

Les obsessions typiques sont la peur d'être contaminé, le doute, des pensées récurrentes d'ordre sexuel ou religieux, la peur des microbes, la peur de se blesser, la préoccupation de la sécurité d'autrui, la peur de commettre des actes scandaleux. Quant à elles, les compulsions typiques sont la propreté excessive, le classement, le dénombrement, la répétition sans cesse d'un mot, le besoin de toucher, le besoin de vérifier plusieurs fois et le collectionnisme. La personne en proie à des obsessions tente de se soulager de celles-ci en effectuant des gestes ritualisés compulsifs sans cesse répétés et en y appliquant souvent un ordre, une certaine « méthode ».

Quelles sont les causes ?

Quoique l'origine du problème demeure mystérieuse, la science semble démontrer que certaines anomalies du cerveau sont en partie responsables de ce trouble. Les recherches suggèrent qu'il implique un problème de communication entre la partie frontale du cerveau et ses structures profondes. Comme les troubles anxieux, le trouble obsessionnel-compulsif découle d'un enchevêtrement de facteurs génétiques et environnementaux.

Comment traiter le trouble obsessionnel-compulsif ?

En fonction du stade, le TOC peut se traiter avec ou sans médication. À ses débuts, avec une prise de conscience, de la formation et la volonté de la personne, le trouble peut disparaître. Cependant, si les obsessions perdurent et les compulsions se transforment en rituels inévitables, la combinaison d'une prise de médicaments et d'une psychothérapie est une bonne gestion du problème.

Comment dois-je réagir ?

La plupart du temps, la personne qui est affectée par ce trouble se sent très coupable et honteuse. C'est important de lui faire comprendre que c'est hors de son contrôle et que vous ne lui en voulez pas. Essayez de ne pas encourager l'augmentation des rituels : cherchez la stabilisation. Utilisez des phrases courtes que vous pourrez répéter dans les moments difficiles. Si votre proche vous demande d'exécuter une vérification ou un lavage, vous pouvez lui dire : « C'est mieux pour toi que je ne fasse pas les rituels à ta place ».

Permettez-lui d'en parler ; vous lutterez ainsi contre sa souffrance. Votre proche aura le sentiment que vous l'accompagnez dans les moments critiques et surtout, soulignez tous les progrès qu'il accomplit et encouragez-le à aller chercher de l'aide.

Que dois-je éviter de faire ?

Évitez de prendre part aux rituels. Ne cédez pas aux exigences de propreté, de vérifications, de fermeture de portes, etc. Ne cherchez pas à conseiller votre proche en lui prodiguant de bonnes paroles pour le rassurer, telles que : « Tu t'en fais trop », « Sois moins inquiet ». Il est également inutile de discuter des intérêts qui guident ses compulsions ou du bien-fondé de ses obsessions.

À RETENIR

Le trouble obsessionnel-compulsif est une maladie due à un dérèglement du cerveau. Les obsessions et les compulsions se traduisent par des excès de pensées et de comportements exagérés. Votre proche est conscient de son problème, encouragez-le dans sa recherche d'aide.

UNE COMMUNICATION EFFICACE AVEC MON PROCHE

Le 21^e siècle est sous l'égide des communications, un univers fascinant puisque la technologie d'aujourd'hui nous permet d'entrer en relation les uns avec les autres, et ce, rapidement et en tout temps. Pourtant, « l'exercice de communiquer » demeure, pour plus d'un, un défi complexe et fastidieux. Les idées préconçues, les sentiments qu'éveille une situation et le manque d'habileté à communiquer peuvent être des obstacles importants à la relation que vous désirez établir avec votre proche et les autres membres de votre entourage.

Comment vous y prendre, quoi dire, quelle attitude adopter, que faut-il éviter ? Voici quelques pistes pour vous guider.

QUELLES SONT LES RÈGLES D'OR À RESPECTER ?

À la base, rappelez-vous toujours que la communication avec votre proche peut être **verbale** (par la parole) ou **non verbale** (par les attitudes et les comportements). De plus, lorsque vous communiquez avec lui, votre capacité à écouter est aussi importante que celle que vous avez de vous exprimer.

La qualité de votre communication est déterminée par deux grands facteurs :

- la clarté de votre message ;
- la capacité de compréhension de la personne à qui vous vous adressez.

Afin de créer un bon rapport avec votre proche, vous devez l'aborder d'égal à égal. Vous devez l'écouter activement, c'est-à-dire que votre attention vous permettra de reformuler ce qu'il vous dit. Par exemple, vous pouvez lui dire : « Si j'ai bien compris, ce que tu veux dire c'est... ». Cette façon de faire vous évitera d'interpréter ses propos. À partir de cette base, voici quelques règles essentielles.

- 1. Choisir un lieu et un moment propices à la communication.** Il faut favoriser un moment où vous avez la disponibilité et l'attention de l'autre. Il faut parfois convenir d'un rendez-vous pour vous assurer d'être entendu.
- 2. Apprendre à se respecter.** Cette règle fait référence au fait que vous devez être clair dans vos attentes et vos limites. Vous êtes aussi important que l'autre et, à cet égard, à titre d'exemple, vous pouvez interrompre une discussion si cette dernière s'envenime.
- 3. Parler en utilisant le « JE » et non le « TU ».** Le « Je » n'accuse personne ; il vous permet de partager ce que vous ressentez, éprouvez ou pensez. « Je crois que... », « Je ressens de... ». Cette façon de faire n'engage pas les sentiments de l'autre.
- 4. Reconnaître le vécu de l'autre.** Votre proche a son vécu, vous avez le vôtre. De part et d'autre, vous ressentez les choses différemment et, en ce sens, vous devez partager ce qui vous appartient et ce qui appartient à votre proche.

- 5. Éviter les jugements, les accusations et les reproches.** Dans la façon de communiquer, il faut éviter que vos attitudes fassent sentir à l'autre qu'il est inférieur ou qu'il n'est pas respecté dans ce qu'il vit. Faire la morale, donner des ordres, imposer des solutions, juger, blâmer ou interpréter sont des pièges qu'il faut éviter afin d'être vraiment à l'écoute de l'autre.
- 6. Éviter d'accumuler.** Il est important de partager ce que vous ressentez au fur et à mesure. Cette façon de faire vous évitera d'accumuler les rancœurs, les malentendus et les ressentiments. Lorsque les difficultés sont réglées rapidement, vous risquez moins de vous mettre en colère puis de le regretter.
- 7. Éviter de devenir responsable des besoins ou désirs de l'autre.** À moins d'une urgence, vous n'êtes pas responsable des besoins de votre proche. En évitant de faire les choses à sa place, vous l'encouragez à être autonome et à se prendre en main. Il est important qu'il perçoive votre relation comme étant égalitaire.

COMMENT DOIS-JE RÉAGIR SI MON PROCHE NE VEUT PAS ME PARLER ?

Malgré vos tentatives de communiquer avec votre proche, il est possible que ce dernier refuse de vous parler. Malheureusement, vous ne pouvez pas le forcer à communiquer. En fait, plus vous allez insister, plus vous allez ajouter des obstacles à votre relation.

Reconnaissez-lui le droit de ne pas vouloir communiquer. Il est possible que votre proche ait de la difficulté à décoder les messages verbaux. Pour lui faciliter la tâche, il est important d'utiliser des phrases qui comportent un seul message. Par exemple : « Vincent, je veux que tu éteignes la radio ». Assurez-vous qu'il vous écoute lorsque vous lui parlez. Pour ce faire, établissez un contact visuel et au besoin, répétez patiemment ce que vous venez de dire. Vous devez vous efforcer de ne pas le critiquer.

QUE DOIS-JE ÉVITER DE FAIRE ?

Il faut éviter de détourner la conversation, d'interrompre l'autre, de le contredire, le critiquer, le juger ou le menacer. Le principe de base de la communication est établi sur le fait qu'il faut minimalement

deux personnes pour établir le contact ; il faut donc être à l'écoute et être prêt à la discussion. Certains font semblant d'écouter, mais pensent à autre chose lorsque leur interlocuteur parle, voire même sont déjà en train de chercher ce qu'ils vont répondre alors que la personne n'a pas fini sa phrase. Ces attitudes sont contre-indiquées pour établir un lien de confiance.

COMMENT PARLER DE LA MALADIE MENTALE DE MON PROCHE ?

Il est d'abord important de demander à votre proche s'il consent à ce que vous dévoiliez certaines informations sur sa condition ainsi que les personnes avec lesquelles vous désirez les partager. Expliquez-lui les raisons qui vous motivent en le rassurant sur vos intentions.

Tout en le respectant, il est bénéfique de parler de la maladie mentale de votre proche. Cependant, vous devez faire preuve de discernement relativement à l'information que vous allez partager. Il vaut mieux s'en tenir aux faits et aux comportements que vous avez observés ; évitez d'analyser les sentiments de votre proche. Soyez vigilants, vous ne révélez pas les mêmes informations à un voisin qu'à un membre de votre famille.

À RETENIR

La communication est un défi de tous les temps. Soyez indulgent envers vous-même et tentez de fonctionner dans une perspective de « gagnant-gagnant », c'est-à-dire d'établir un mode de communication qui est bon, tant pour votre proche que pour vous. Éléments clés : bon lieu, bon moment, respect des limites, le « je », reconnaissance du vécu de l'autre, attitude positive, un jour à la fois et responsabilités partagées.

L'AGRESSIVITÉ

La gestion des comportements agressifs est une préoccupation importante pour les membres de l'entourage. La maladie mentale n'engendre pas systématiquement la violence, mais dans l'éventualité où votre proche vit une situation de crise qui l'entraîne vers la désorganisation, il est possible que vous soyez confronté à des attitudes que vous ne lui reconnaissez pas normalement. Votre proche peut devenir violent verbalement ou physiquement et bien malgré vous, vous devrez composer avec cette situation. Pour éviter de vous retrouver dans l'embarras et démuni devant des situations de crise où l'émotivité est à son plus haut niveau, il est important de vous doter d'un code de conduite.

COMMENT RECONNAÎTRE LES INDICES ?

Vous connaissez les comportements et attitudes de votre proche. Sachez que les comportements agressifs sont souvent précédés de changements au niveau corporel. À titre d'exemple, vous pouvez observer une augmentation de son rythme respiratoire, la coloration de son visage, une agitation excessive ou le refus de vous regarder. Vous pouvez également identifier des signes avant-coureurs, tels que l'abus de drogue et d'alcool, l'arrêt des médicaments ou un épisode de violence passé.

COMMENT DOIS-JE RÉAGIR ?

Le comportement agressif de votre proche peut être particulièrement éprouvant pour la famille. Souvenez-vous que l'agressivité est souvent l'expression d'une souffrance. Il est donc très important de ne pas vous laisser emporter dans la spirale de la violence, et ce, qu'elle soit physique ou verbale. Le calme et le contrôle de soi sont vos meilleurs alliés. Voici quelques pistes qui vous guideront dans la gestion de la situation.

1. Restez calme et parlez avec un ton de voix normal mais ferme. Il est important de respecter une distance physique entre vous et votre proche (minimum une longueur de bras).
2. Évaluez vers qui est dirigée l'agressivité et mentionnez clairement ce qui est acceptable et inacceptable.
3. Efforcez-vous d'écouter calmement ce que dit votre proche, sans le contredire ni l'interrompre, aussi déroutants ou « délirants » que soient ses propos.
4. Faites-lui prendre conscience des conséquences dommageables de ses gestes, tels que l'éloignement de ses proches et le sentiment de peur qu'il provoque. Responsabilisez-le, mais sans le culpabiliser.
5. Si son agressivité n'est pas trop élevée, écoutez ses préoccupations en vue de faire diminuer la tension.
6. Félicitez-le s'il fait des efforts pour se contrôler.

7. Si la situation s'amplifie, éloignez tout objet à risque. Si vous pressentez que votre vie ou celle de votre proche est en danger, communiquez immédiatement avec les services d'urgence qui verront à le diriger vers le centre hospitalier.
8. En tout temps, sollicitez l'aide d'une association de familles.

QUE DOIS-JE ÉVITER DE FAIRE ?

Par votre attitude, vous pouvez accentuer ou atténuer la crise. Il est donc important d'éviter certains comportements :

1. Évitez de crier.
2. Ne l'affrontez pas en vous positionnant devant lui.
3. Ne le touchez pas.
4. Ne l'ignorez pas.
5. Éviter d'intervenir seul.
6. Ne vous placez pas dans un coin sans issue.

Il faut vous rappeler qu'une attitude trop émotive de votre part risque d'amplifier l'état d'excitation dans lequel votre proche est plongé.

À RETENIR

Gardez votre calme et assurez-vous de pouvoir vous éloigner en toute sécurité. Portez une attention aux signes physiques de votre proche et signifiez-lui votre inconfort face à son attitude. Si les comportements agressifs persistent, n'hésitez pas à faire appel aux policiers et dans le cas contraire, si votre proche retrouve son calme, proposez-lui de l'aide.

LES PRÉJUGÉS ET LES MYTHES

Contrairement aux maladies physiques, les maladies mentales sont encore aujourd'hui porteuses de nombreux préjugés. Il s'agit d'opinions préconçues qui portent préjudices aux personnes atteintes et à leur famille. Au-delà des difficultés liées à la maladie mentale, les membres de l'entourage et leurs proches doivent souvent faire face à des incompréhensions, des remarques parfois blessantes, des jugements hâtifs qui peuvent être lourds à porter. À titre d'exemple, sans distinction, des gens peuvent croire que toutes les personnes atteintes de maladie mentale sont dangereuses alors que c'est loin d'être le cas. Le traitement médiatique de certains faits divers a d'ailleurs renforcé le lien entre les maladies mentales et la dangerosité.

D'autre part, de nombreux mythes, soit de fausses croyances, peuvent entraîner une mauvaise lecture des événements. À titre d'exemple, on peut véhiculer faussement que les personnes atteintes de maladie mentale sont totalement différentes des autres parents et que leurs enfants seront systématiquement affectés du même trouble mental.

L'ensemble des préjugés et des mythes viennent de l'ignorance ou de la méconnaissance de la réalité, une situation qui affecte l'ensemble de la famille. Pour contrer le

phénomène, plusieurs actions à caractère social doivent être mises en place. Individuellement, chaque citoyen peut aussi aider à changer le cours des choses.

«Vous savez, si mon mari avait été en fauteuil roulant, tout le monde aurait compris notre épreuve et ma fille présenterait son copain à son père sans problème. Mais parce que mon mari souffre d'un problème de maladie mentale, le stigma entourant la notion même de la maladie mentale nous occasionne un stress qui nous tue à petit feu.»

– Une conjointe

COMMENT DOIS-JE FAIRE POUR SURMONTER MES PROPRES PRÉJUGÉS ?

Il est très important de faire la lumière sur vos peurs ; vous avez assurément plusieurs appréhensions et peut-être que certaines d'entre elles ne sont pas fondées. Plusieurs préjugés peuvent vous amener à penser que vous êtes responsable de la maladie mentale de votre proche, que ce dernier ne pourra plus jamais travailler, qu'il ne pourra plus avoir d'amis, qu'il sera dépendant de vous pour toujours, qu'il sera dangereux de le laisser seul, etc.

Le fait de vous détacher de vos propres préjugés vous permettra d'ajuster votre regard envers votre proche. Cette façon de faire aura des répercussions positives sur les préjugés qu'entretient votre entourage. Il est difficile de parler de maladies mentales, mais les efforts en valent assurément la peine. Vous pourrez ainsi sensibiliser votre entourage et l'amener à une plus grande conscience des problèmes que vit votre famille. Il est également important d'avoir la curiosité d'aller chercher l'information pertinente tout en s'assurant que la source de cette information soit fiable, exacte, scientifique et non seulement crédible.

MYTHES ET RÉALITÉS

1. Les personnes qui ont une maladie mentale sont toutes pareilles.

Elles ne forment pas un groupe monolithique aux besoins uniformes. L'importance de leur maladie, ainsi que le soutien et les traitements qu'elles ont reçus modèlent l'expérience de la maladie et ses conséquences sur leur vie.

2. La maladie mentale est signe d'aliénation, de dangerosité.

Contrairement à la croyance populaire, très peu de gens souffrant de maladie mentale constituent un danger pour autrui mais la peur, le malaise social, l'incompréhension ou le sentiment de culpabilité hantent souvent l'entourage d'une personne souffrante.

3. Les personnes atteintes de maladie mentale sont incapables de gérer leur vie.

Les personnes ont la capacité de prendre le contrôle de leur vie et de participer activement à leur traitement. En fonction de leur pouvoir d'agir, elles peuvent faire des choix et participer activement aux décisions qui les concernent.

4. Ce sont les personnes atteintes qui ont besoin d'aide et non pas leurs familles.

Une récente étude révèle que la proportion des familles qui vivent un niveau de détresse émotionnelle élevée est trois fois plus grande que celle retrouvée dans la population en général. Les membres de l'entourage ont donc besoin d'une gamme de services leur permettant d'actualiser leur potentiel. (Provencher, Perreault, Saint-Onge et Vandal, 2001)

5. Seuls les adultes peuvent souffrir d'une maladie mentale.

Selon les études, 15 % des enfants et des jeunes souffrent de troubles mentaux. Au Québec, cela équivaut à plus de 230 000 enfants et jeunes. La complexité de poser un diagnostic chez des personnes dont le développement n'est pas terminé exige que l'on accorde une importance particulière aux services d'évaluation destinés à ces personnes en privilégiant des expertises multiples.

6. Mon frère est atteint de maladie mentale. Vaut mieux ne pas avoir d'enfant pour éviter le pire.

La relation fraternelle est très variée sur le plan du partage du patrimoine génétique. Ainsi, si nous savons avec certitude que nous partageons avec chacun de nos géniteurs (parents) 50 % de patrimoine génétique (soit 50 % de ressemblance), nous ne pouvons savoir, par contre, ce que nous partageons avec notre frère ou notre sœur. Théoriquement, tout est possible entre 0 % et 100 %. Autrement dit, génétiquement, nous pouvons être complètement identiques ou différents.

7. Si je m'éloigne de ma sœur, ce sera le signe que je l'abandonne, que je n'ai plus d'intérêt pour elle.

La prise de distance n'est pas synonyme d'abandon, ni de désintérêt. Ce n'est pas parce que l'on s'éloigne que l'on ne s'intéresse plus à son frère ou sa sœur, ou que l'on n'est pas concerné par sa souffrance. L'éloignement n'est pas obligatoire pour se libérer, mais c'est parfois le seul moyen pour se recentrer et retrouver ses capacités de penser et de réfléchir.

8. Il est anormal que je ressente de la jalousie envers ma sœur qui est atteinte de maladie mentale.

Un premier retentissement sur la fratrie est, incontestablement, la souffrance des parents, leur désarroi. S'ils ne sont pas expliqués, ils peuvent stigmatiser un sentiment de culpabilité. « C'est de ma faute si mes parents sont tristes ». Ce sentiment renvoie aussi à l'impression qu'on n'a pas assez fait pour le frère ou la sœur, alors que l'on est soi-même bien portant. À cela se mêlent sentiments d'abandon, de honte, d'agressivité devant la surprotection des parents, de jalousie avec la culpabilité qui s'ensuit.

9. Ma sœur a une maladie mentale et c'est moi qui suis épuisé ; ce n'est pas normal.

La majorité des études démontrent que le fait d'avoir un proche atteint de maladie mentale provoque des effets négatifs sur la santé physique, surtout dans le cas de la prise en charge de cette personne. Une étude interne de la FFAPAMM rapporte que 82 % des familles se disent épuisées. Par ailleurs, une récente recherche révèle que la détresse émotionnelle des membres de l'entourage est trois fois plus élevée que dans la population en général (60 % vs 20 %).

10. Les rencontres familiales ne sont plus possibles.

Il faut savoir prendre en compte la fragilisation qu'engendrent les rencontres familiales. Essayer de trouver ensemble des compromis réalisables qui concilieraient, au mieux, les désirs et les craintes des uns et des autres, c'est un exercice de tolérance et de respect des limites de chacun, un moyen de diminuer la tension créée par la peur de l'inconnu et de l'imprévisible.

11. Les parents sont nuisibles dans le processus de rétablissement de leur proche atteint de maladie mentale.

Les études convergent sur le poids du soutien familial et de nombreuses recherches ont démontré que les membres de l'entourage sont des acteurs importants pour soutenir la personne qui présente des troubles mentaux. (Fisher, Benson et Tessler, 1990)

12. Seul le réseau public offre des services professionnels en santé mentale.

Les organismes communautaires ont développé une expertise et un leadership reconnus. Le Québec et la France ont été précurseurs en supportant des organismes de soutien pour les familles et les membres de l'entourage des personnes atteintes d'une maladie mentale.

À RETENIR

Il est important de considérer les maladies mentales au même titre que les maladies physiques. Toutes les personnes qui partagent une préoccupation pour votre proche devraient pouvoir comprendre la maladie, y compris ses symptômes. Cette démarche aurait des retombées positives puisqu'elle favoriserait une diminution des tensions que l'on ressent face à une situation méconnue. Plus vous serez renseigné, moins vous vous sentirez envahi par la maladie mentale de votre proche.

« Juste le fait d'en parler et de ne pas se cacher, ça enlève une grosse boule dans l'estomac ».

– Une mère

L'ALLIANCE THÉRAPEUTIQUE

D'entrée de jeu, dans tous les cas, l'alliance thérapeutique fait référence à la relation des professionnels de la santé avec leur patient. En d'autres mots, les professionnels qui traitent votre proche doivent établir un lien de confiance avec ce dernier pour assurer l'efficacité du traitement.

Ces professionnels (qui détiennent des expertises diversifiées) peuvent être le médecin psychiatre, le médecin généraliste, le personnel infirmier, le travailleur social, le psychologue, l'ergothérapeute, l'éducateur spécialisé ou autre. L'ensemble de ces professionnels travaille à l'évaluation, au traitement et au suivi dans la communauté de votre proche.

Or, qu'en est-il de votre rôle à titre d'accompagnateur ? Quelles sont vos attentes envers ces professionnels ? Quels sont les obstacles que vous allez rencontrer ? Quelle attitude devez-vous adopter ? Il s'agit de questions d'extrême importance, car les réponses peuvent avoir des incidences sur la qualité de votre participation au processus de rétablissement de votre proche.

COMMENT PUIS-JE AIDER ?

Dans un premier temps, rappelez-vous toujours que vous êtes maître de votre implication. Personne ne peut vous forcer ou vous imposer à jouer un rôle que vous ne voulez pas assumer. Cependant, si tel est votre désir, à titre d'**accompagnateur**, sachez que vous pouvez apporter du soutien affectif et/ou matériel à votre proche. Pour ce faire, il est important que vous puissiez établir un contact avec l'équipe traitante.

L'aide que vous pouvez apporter peut prendre différentes formes. Les membres de l'entourage ont l'habitude de soutenir leur proche au niveau des besoins primaires, tels que la nourriture, le logement, la sécurité et l'amour. À cet égard, votre connaissance du quotidien et des routines de vie de votre proche peut soutenir de façon significative l'intervenant professionnel puisque ce dernier n'a pas connu votre proche avant l'apparition de sa maladie. Son savoir académique lui permet de bien connaître et comprendre la maladie, mais il ne connaît pas votre proche.

Vous avez donc intérêt à «faire équipe» avec les professionnels, mais demeurez vigilant sur vos limites, car le grand danger qui guette les accompagnateurs est similaire d'un pays à l'autre : l'épuisement et l'isolement. Ceci veut dire que si vous désirez combler tous les besoins de votre proche, vous arriverez rapidement à bout de souffle. Ce danger est réel et il faut vous en préoccuper dès maintenant. Accompagner votre proche laisse entendre que vous le soutenez pour favoriser son rétablissement. Soyez vigilant puisque vous pouvez tomber dans un piège important : la prise en charge de la vie de votre proche peut nuire à son rétablissement et du même coup, nuire à votre santé physique et/ou mentale.

COMMENT FAIRE POUR M'IMPLIQUER DANS LE TRAITEMENT ?

L'une de vos forces est assurément reliée à la qualité du lien que vous entretenez avec votre proche. Il s'agit d'une relation humaine que personne ne peut égaler puisqu'elle est basée sur des sentiments familiaux ou d'amitié. À votre façon, en fonction du lien qui

vous unit et de votre engagement à son égard, vous devenez un phare, une forme de référence sécurisante et indispensable pour lui.

À cet égard, votre implication auprès de l'équipe soignante est souhaitable, mais il faut d'abord faire quelques constats :

- les professionnels et les familles proviennent de deux univers différents ;
- à moins qu'il soit reconnu comme étant inapte (incapacité à prendre soin de lui-même), votre proche a le droit de prendre les décisions qui le concernent ;
- le professionnel va toujours travailler dans l'intérêt de son patient ;
- les professionnels ont peu de temps à vous consacrer.

Ces faits vous permettent de vous situer par rapport aux niveaux de difficulté que vous allez rencontrer et surtout, de l'approche que vous devrez utiliser pour vous faire entendre. Voici quelques étapes que vous pourrez explorer :

1. Lorsque vous jugerez que sa condition est favorable, discutez et partagez avec votre proche. Faites-lui part de l'aide que vous pouvez lui offrir pour le soutenir dans son rétablissement. Précisez-lui le rôle que vous voulez jouer à titre d'accompagnateur. S'il est d'accord, demandez-lui d'en aviser les membres de son équipe traitante. Dès lors, lorsque vous allez rencontrer les professionnels, expliquez les raisons qui motivent votre intérêt à obtenir des informations sur l'évolution de votre proche.

Soulevez les éléments argumentaires suivants :

- vous pouvez aider à maintenir l'alliance thérapeutique ;
- vous êtes une source d'information sur l'évolution de votre proche, de ses habitudes de vie, de ses attitudes et de ses comportements ;
- vous êtes à même de reconnaître les signes précurseurs d'une rechute ;
- vous êtes une source positive de motivation ;
- vous reconnaissez à votre proche son droit à la confidentialité sur les aspects de sa vie personnelle et affective.

Pour faciliter la collecte d'information que vous allez transmettre, mettez sur papier les renseignements que vous allez partager lors de la rencontre avec le professionnel et préparez les questions que vous désirez poser en fonction du temps qui vous est accordé. Voir *Comment apprivoiser la consultation médicale ?* sur avantdecraquer.com.

2. Si votre proche refuse votre implication auprès des professionnels, il est inutile d'insister. Vous devez respecter ses raisons, son rythme et ses décisions. Vous pouvez cependant faire appel à son psychiatre ou à un intervenant significatif dans le dossier. En fonction des circonstances, l'un d'eux pourra avoir un pouvoir d'influence sur votre proche.
3. En tout temps, indépendamment de l'acceptation ou du refus de votre proche, vous pouvez transmettre des informations que vous considérez pertinentes (attitudes et comportements). Par ailleurs, vous pouvez poser des questions à caractère non confidentiel relativement aux services dispensés par l'établissement et aux symptômes de la maladie mentale.

QUELS SONT MES PLUS GRANDS OBSTACLES ?

La notion de confidentialité, le secret professionnel et le refus de votre proche sont les plus grands obstacles que vous allez rencontrer pour obtenir de l'information sur ce dernier.

1. La confidentialité. Elle fait référence aux droits à l'inviolabilité de la personne et au respect de sa vie privée. Ce faisant, sans l'autorisation de votre proche, aucun employé ou professionnel qui travaille dans un établissement ou un organisme communautaire ne peut vous dévoiler des informations confidentielles sur votre proche, consignées ou non au dossier.

2. Le secret professionnel. Il est requis pour tous les membres d'un ordre professionnel. Sauf une urgence, qui vise à prévenir un acte de violence ou l'incapacité d'une personne majeure, les professionnels sont dans l'obligation de retenir toutes informations relatives au diagnostic de votre proche, à ses résultats d'analyse, son traitement, son évaluation, etc.

3. Le refus de votre proche. Pour de nombreuses raisons que vous trouverez à la fois bonnes ou mauvaises, il est possible que votre proche refuse votre implication dans son suivi. Malgré la peine et les inconvénients engendrés par cette décision, vous devez le respecter dans ses choix.

À RETENIR

Quoique la législation soit présente en vue de protéger l'ensemble des citoyens, vous pouvez être extrêmement affecté de ne pas pouvoir accéder aux informations qui concernent votre proche. Vous pouvez être porté à croire que vous n'êtes pas important et reconnu pour le soutien que vous lui accordez. Il ne faut pas prendre les choses sur une base personnelle ; ne doutez jamais du rôle d'accompagnateur que vous offrez à votre proche.

Vous êtes une personne importante. Cependant, il faut que vous soyez patient, que vous respectiez les limites des professionnels et acceptiez qu'ils ne veuillent pas briser le lien de confiance avec leur patient. N'oubliez jamais que vous avez le droit de leur transmettre de l'information et que vous pouvez également en recevoir sur tous les aspects qui ne sont pas confidentiels.

LA GESTION DU STRESS

La littérature fait consensus : lorsque la maladie mentale touche un membre de la famille, tous les membres de l'entourage en sont affectés. Ils le sont à des degrés différents en fonction des liens qui les unissent à leur proche. Vous le savez, vous le vivez. Est-ce légitime d'éprouver de la peine, de la culpabilité, de la rancœur, de la colère, du stress ? Sans aucun doute, la réponse est **OUI** et il n'y a pas de honte à le partager mais surtout, n'oubliez pas que vous pouvez y remédier.

Ce chapitre est spécifiquement élaboré pour VOUS. Votre proche a des besoins, mais n'oubliez jamais que vous en avez également. Ils ne sont pas du même ordre, par contre ils sont tout aussi importants. En prenant soin de vous, vous allez améliorer votre qualité de vie et vous découvrirez que votre bien-être aura des retombées positives sur votre proche. Il faut vous faire confiance car vous avez un savoir-être et un savoir-faire qui ne demandent qu'à être développés.

La lecture que vous amorcez vous permettra de découvrir que votre détresse est normale et qu'il y a des moyens pour y remédier.

MA RÉACTION EST-ELLE NORMALE ?

Selon le statut que vous occupez dans la famille, de l'âge et du lien qui vous unit à votre proche, les impacts et les réactions seront différents. Un parent, un conjoint, un frère, une sœur, un enfant ou un ami ne seront pas touchés de la même façon puisque chacun a des préoccupations et des responsabilités différentes face à son proche.

Je suis le père ou la mère

Comme parent, il est possible que vous vous sentiez responsable et coupable de ce qui arrive à votre enfant. Ce sentiment de culpabilité vous pousse peut-être à chercher une solution miracle. N'y arrivant pas, vous pouvez vivre beaucoup d'impuissance et de désespoir face à la souffrance de votre enfant tout en vivant beaucoup de peine de voir anéantis les rêves que vous pouviez entrevoir pour lui. Il est également possible que vous viviez de la déception face à l'attitude des autres membres de la famille. **Sachez que c'est normal.**

Je suis le frère ou la sœur

Le lien qui vous unit avec votre frère ou votre sœur est très fort et permanent. Vous pouvez peut-être ressentir la souffrance de l'autre et craindre qu'une telle situation ne vous arrive ou, encore, que vos enfants héritent d'une telle maladie. Comme vos parents, vous pouvez vous sentir coupable. Devant vos amis, vous pouvez avoir honte de votre proche ou en être jaloux puisqu'en raison de sa maladie, il accapare toute l'attention. Vous pouvez vous sentir négligé et des conflits peuvent surgir engendrant une longue rupture de vos liens. **Sachez que c'est normal.**

Je suis le conjoint ou la conjointe

Vous avez choisi votre partenaire de vie en pensant traverser avec lui les épreuves. Sa maladie mentale peut aussi vous faire vivre de la culpabilité. Vous pensez peut-être n'avoir pas été un bon partenaire, de ne pas l'avoir assez soutenu. Vous vous sentez peut-être piégé d'avoir à assumer tout à coup l'ensemble des tâches familiales, incompris et bien seul. **Sachez que c'est normal.**

Je suis l'enfant

Vous vivez probablement beaucoup de craintes, d'incertitude, de confusion et d'incompréhension face à la maladie mentale de votre parent. Vous ne savez peut-être pas à qui parler de votre peine et de votre colère. **Sachez que c'est normal.**

Je suis l'ami, le voisin, un membre de la famille élargie

Il est possible que vous ayez de la difficulté à situer votre rôle auprès de votre proche ou de sa famille. Vous vous posez peut-être des questions par rapport aux limites que vous devez respecter, les conseils que vous pourriez prodiguer, vos craintes d'être importun, etc. **Sachez que c'est normal.**

EST-CE NORMAL DE VIVRE AUTANT DE STRESS ?

Lorsque l'on vit un problème important, les pensées et les sentiments qui nous accablent sont aussi sérieux que le problème lui-même. C'est pourquoi il faut s'arrêter pour s'observer et voir comment nous pouvons influencer positivement le cours des événements.

Le stress est une réaction physique et émotive qui est ressentie par tous les humains. Lorsqu'il est modéré, il peut vous motiver et vous stimuler. Cependant, lorsqu'il est excessif, il peut avoir des conséquences négatives sur votre santé, sur vos relations familiales ou sociales, votre travail, votre humeur et vos perceptions. Le stress devient un problème lorsque vos réactions deviennent inadéquates, que vous vivez un profond état d'inconfort, un état de mal-être.

Quelques symptômes

Voici quelques émotions que vous pouvez éprouver en lien avec votre stress : des sautes d'humeur, des crises de larmes, de la colère, de la mauvaise humeur, de l'inquiétude et du découragement. Du côté de vos relations sociales, vous pouvez vous isoler, vivre du ressentiment, de la méfiance et de l'intolérance envers votre entourage.

Le stress peut également affecter votre santé physique et mentale. À titre d'exemples, vous pouvez observer un changement de votre poids, des maux de tête, de l'insomnie, des palpitations et des douleurs musculaires. Des pertes de mémoire, une diminution de votre productivité et des problèmes de concentration peuvent également vous affecter.

Faire des choix

C'est logique que vous vous sentiez épuisé car chaque moment que vous consacrez à votre proche en est un de moins pour vous. Par ailleurs, la culpabilité et la peur de ne pas arriver à atteindre vos objectifs sont également des sources d'épuisement. Si vous dépassez vos limites, votre santé risque de vous échapper et les conséquences peuvent être néfastes à plusieurs égards.

Vous vivez assurément plusieurs dilemmes, mais sachez que vous arriverez à avoir du pouvoir sur votre vie en prenant conscience de votre potentiel, de vos limites et de vos choix. Si vous vous investissez dans cette voie, cette façon de faire vous permettra de vous respecter, de comprendre, de combattre et de gérer votre stress. On peut malheureusement compter sur personne d'autre que soi pour identifier et reconnaître nos limites. Facile à dire mais difficile à faire, direz-vous ? Voici quelques pistes :

- Discutez franchement avec votre proche de votre implication dans son rétablissement.
- Évaluez le temps que vous allez lui consacrer.
- Analyser ce que vous êtes capable de faire de façon réaliste.
- Consultez les autres membres de la famille sur la répartition de certaines tâches.
- Confiez-vous à une personne en qui vous avez confiance.
- Soyez à l'écoute de vos besoins ; faites attention à votre alimentation et à vos heures de sommeil.
- Soyez patient et indulgent envers vous-même.
- Ne négligez pas votre santé.
- Explorez les différents services qui peuvent être mis à votre disposition.

COMMENT LÂCHER PRISE ?

Vous connaissez sûrement l'expression populaire « lâcher prise ». Cette formule fait appel à une forme d'abandon du contrôle que nous pouvons exercer dans différentes sphères de notre vie. Ce concept peut s'expliquer et s'appliquer de différentes façons. Il s'avère donc important de comprendre et d'explorer les pistes qui peuvent nous permettre de... lâcher prise !

QU'EST-CE-QUE LE LÂCHER PRISE ?

Pour bien cerner le concept, il faut comprendre que le contraire de lâcher prise est la prise de contrôle. Or, lorsque votre proche doit composer avec une maladie mentale, le premier réflexe que vous allez développer est celui de l'aider, voire même de vous oublier. Cette façon de faire est peut-être volontaire de votre part mais elle peut également être reliée à des pressions sociales, à votre culture ou votre morale.

De votre point de vue, votre attitude est assurément compatible avec un positionnement responsable puisqu'en raison des symptômes qui accablent votre proche, vous « l'aidez » dans la gestion et l'organisation de sa vie. Une situation qui est, quoiqu'exigeante, réconfortante dans la mesure où vous avez le contrôle. En ce sens, « Il faut que... », « Je dois faire... » sont des expressions qui se retrouvent peut-être dans votre vocabulaire courant.

Dans les événements qui concernent votre proche, il est important que vous distinguiez ce que vous pouvez contrôler, ce que vous pouvez influencer et ce que vous ne pouvez ni contrôler ni influencer. Cette première démarche est favorable pour vous aider à lâcher prise et, ainsi, éviter de vous épuiser. Par ailleurs, penser de façon continue et voire même obsessionnelle à un problème est la plupart du temps inefficace et ne le règle surtout pas. Cependant, si vous vous en détachez, vous verrez émerger des solutions que vous n'aviez peut-être pas imaginées auparavant.

QUELS SONT LES MOYENS À PRENDRE POUR LÂCHER PRISE ?

Voici quelques pistes qui vous permettront d'entamer votre réflexion, cette dernière pouvant se faire avec l'aide d'une personne de confiance. Pour vous situer parmi les suggestions qui vous sont présentées, pensez à toutes les fois où vous avez répété les mêmes interventions auprès de votre proche et qui n'ont pas donné les résultats escomptés, créant chez vous à chaque fois la même déception.

1. Prenez conscience de vos émotions face à ce qui vous arrive.
2. Prenez conscience de l'inefficacité du contrôle sur ce que vous ne pouvez pas changer ni influencer.

3. Devenez conscient de toute la perte d'énergie et de bien-être que représente votre acharnement.
4. Acceptez d'abandonner l'idée de ce à quoi vous teniez.
5. Acceptez de vous pardonner.

Lâcher prise implique qu'il faudra peut-être que vous changiez en acceptant vos limites et en conservant vos valeurs. Il s'agit d'un concept où vous devrez accepter de renoncer à un certain contrôle sur l'autre et non pas de renoncer à vos buts et objectifs. N'oubliez jamais que *lâcher prise* est compatible avec l'action mais il impliquera parfois une action différente et adaptée.

Pour illustrer le concept, imaginez une mouche prisonnière de votre maison. En voyant la lumière de la fenêtre, elle fonce vers la liberté mais se frappe sur la vitre. Malgré le fait qu'elle répétera cette stratégie pendant des heures, même si ce moyen est totalement inefficace, elle finira par s'épuiser allant jusqu'à mourir. Ne faites donc pas comme cette mouche, ouvrez la voie à des actions différentes qui vous permettront de vous libérer de l'emprise dont vous faites l'objet.

EST-CE POSSIBLE DE PRENDRE SOIN DE MOI ?

Comme la majorité des accompagnateurs, vous devez faire face à plusieurs défis et responsabilités qui font en sorte que vous oubliez de prendre soin de vous. Votre désir de voir la condition de votre proche s'améliorer fait en sorte que votre générosité peut vous jouer de vilains tours. Vous le savez sans doute, l'oubli de soi et l'implication auprès de votre proche ont leurs limites et surtout leurs conséquences. Alors, permettez-vous de considérer votre souffrance et, même si c'est difficile à appliquer, accordez-vous le droit de prendre soin de vous.

Il est peut-être temps pour vous de reconnaître et de mettre vos limites en disant STOP ! Les accompagnateurs qui soutiennent leur proche atteint de maladie mentale peuvent facilement se faire des scénarios en imaginant le pire. Les « Et si... » peuvent vous conduire à l'angoisse et à un très haut niveau d'inquiétude. Or, il existe des

moyens pour prendre soin de vous en établissant vos limites et en apaisant votre anxiété. Pour y arriver, il est probable que vous ayez besoin d'aide. Dites-vous que c'est normal.

Quelques pistes qui vous permettront de vous sentir mieux

- Identifiez clairement vos besoins et classez-les par ordre d'importance pour vous.
- Dites clairement vos attentes en vous assurant que votre proche a bien compris.
- Écoutez les réactions de votre proche et par la suite, faites entendre votre opinion.
- Pour détendre l'atmosphère, mettez un peu d'humour dans vos échanges.
- Prenez de la distance face aux événements, il n'y aura pas de solutions miracles.
- Prenez soin d'équilibrer votre temps ; ne négligez pas les activités qui vous font plaisir, vous en avez besoin plus que jamais.
- N'assumez pas de responsabilités qui ne vous appartiennent pas : vous privez l'autre d'acquérir de nouvelles compétences. Ne sous-estimez pas les capacités de votre proche.
- Apprenez à vivre avec les aléas de la vie.

Comment trouver la clé du bien-être ? Il s'agit d'une question difficile car il n'existe pas de mode d'emploi. Comme la majorité des gens, vous voudriez probablement que vos journées soient plus longues pour effectuer encore plus de choses et régler encore plus de problèmes.

Devant cette course perpétuelle, il faut vous rappeler que vous avez besoin d'un temps de repos, de tranquillité, un temps pour vous, pour retrouver le sens profond de votre vie. Réservez-vous des périodes uniquement pour vous et pratiquez des activités agréables sans la présence de votre proche. Rappelez-vous que la meilleure façon de l'aider est de préserver votre équilibre.

COMMENT APPRENDRE À VIVRE AVEC LA SITUATION ?

Apprendre à vivre avec la maladie mentale de votre proche demande un dépassement, un processus d'adaptation très important. Certains vous parleront d'un processus de deuil, d'autres, d'acceptation de la maladie, d'autres, de résilience. En fait, peu importe les termes pour expliquer le processus, il importe de trouver des moyens pour composer avec la situation, et ce, le plus sereinement possible. Comme dans la gestion de tout problème, il y a des étapes à franchir avant de trouver sa zone de confort.

Les rêves qui s'effondrent

En règle générale, la maladie mentale s'introduit au début de l'âge adulte. C'est donc dire que vous aviez sans doute imaginé des plans de vie pour votre proche, et ce, peu importe le lien qui vous unit à lui. À partir de maintenant, bien des choses ne se vivront plus de la même façon.

Vos sentiments d'inconfort sont probablement reliés à votre haut degré d'appréhension face à la maladie mentale, votre impuissance vis-à-vis de la douleur de votre proche, votre peine de le voir perdre sa joie de vivre, votre chagrin relié aux rêves et à la fierté que vous aviez pour lui et l'instabilité qui s'installe dans votre vie. Sachez qu'il s'agit de réactions tout à fait normales. Dans cette douloureuse situation, vous devez prendre soin de vous. Il ne faut surtout pas vous culpabiliser, il faut plutôt vous donner le droit à la colère et à la tristesse.

Me rétablir

Émotionnellement, vous aller vivre un état de choc où toutes les questions surgissent. Pourquoi moi ? Pourquoi lui ? Pourquoi... ? **Il faut donc que vous trouviez des réponses à vos questionnements.**

À ce stade, vous ne croirez pas ce qui vous arrive et il est possible que vous vous accrochiez à l'idée que tout va rentrer dans l'ordre, que tout va revenir comme avant... **Il faut donc reconnaître votre réalité non pas comme une ennemie, mais comme une alliée à apprivoiser.**

Soyez indulgent envers vous-même car en plus d'être meurtri par votre peine, vous vous accablez probablement de reproches non fondés et vous avez l'impression de vous attaquer à un défi

démessuré. Votre souffrance ne se mesure pas, elle ne se compare pas. **Il faut donc éviter de mesurer votre démarche à celle d'un autre ; il vaut mieux vous entourer de gens qui vont vous accueillir sans vous juger.**

Il faut vous rassurer car avec de l'aide, vous apprendrez à évoluer au travers de cette intransigeante réalité, vous découvrirez des forces insoupçonnées et vous identifierez des moyens qui vous permettront de retrouver l'équilibre en lien avec des attentes réalistes.

« Oser ou ne pas oser demander de l'aide ? Je vous encourage à sortir de votre ambivalence et à entreprendre une démarche qui vous permettra de redonner un sens à votre quotidien. »

– Michel

À RETENIR

Pour mieux vivre avec la maladie mentale de l'autre, il faut prendre du recul face à la situation et prendre soin de soi dans les petites choses de la vie quotidienne. Prenez soin de vous car vous ne serez pas en mesure d'aider si votre santé physique et psychologique est en mauvais état.

LES SERVICES DISPONIBLES

Les maladies mentales sont caractérisées par des altérations de la pensée, de l'humeur ou du comportement, voire même d'une combinaison de ces trois éléments. À des niveaux variés, les maladies mentales sont associées à un état de détresse et un dysfonctionnement marqués. Or, pour prévenir les risques d'épuisement et de détérioration de votre santé physique et psychologique, divers services vous sont offerts au Québec et en France.

AU QUÉBEC

Les associations-membres de la FFAPAMM vous offrent une gamme de services qui ont pour but de vous apporter un soutien moral, d'améliorer votre vie familiale, d'acquérir des compétences pour mieux gérer les troubles de comportement de votre proche, d'améliorer votre estime de soi et de vous aider à mettre en application de nouvelles stratégies d'adaptation.

Il est important de vous mentionner que les besoins des uns peuvent différer de ceux des autres. En fonction des particularités de la maladie mentale et des liens qui vous unissent à votre proche, le personnel de l'association vous proposera différents services qui répondront à vos besoins.

Interventions psychosociales

Dans le but de développer un savoir-faire qui vous permettra de prendre soin de vous, un intervenant de l'association vous apportera du soutien pour traverser vos difficultés. Dans une approche respectueuse et humaine, il vous aidera à trouver des mécanismes d'adaptation positifs, c'est-à-dire des moyens d'établir vos limites, d'améliorer votre communication pour exprimer vos besoins à votre proche, de prendre soin de vous aux niveaux émotif, social et physique.

Activités d'information

L'ignorance est la pire des ennemies. L'association met à votre disposition de l'information qui vous permettra d'améliorer vos compétences en augmentant vos connaissances sur la nature de la maladie et les ressources de votre milieu, ainsi que des renseignements à caractère légal. Vous serez donc mieux informé et rassuré face à la problématique.

Groupes d'entraide

Pour diminuer votre sentiment de charge et augmenter, par le fait même, votre bien-être, les groupes d'entraide vous permettront de discuter avec des personnes qui vivent des situations similaires à la vôtre. Il s'agit d'une activité qui apporte un soutien moral et un lieu privilégié où l'on se sent respecté et écouté sans barrières.

Activités de formation

Afin de vous permettre d'acquérir les connaissances adéquates en lien avec la maladie mentale et ainsi mieux comprendre votre proche, les programmes de formation à dimension éducative visent à transmettre les informations nécessaires sur les manifestations, les causes et les différentes formes de traitement des maladies mentales. Il s'agit de sessions de formation accessibles et adaptées aux besoins des membres de l'entourage.

Mesures de répit-dépannage

En soutenant une personne atteinte dans son quotidien, il est possible de s'essouffler. Des moments de répit ou de dépannage s'avèrent parfois essentiels pour faire le plein d'énergie. C'est pourquoi l'association vous offre des mesures adaptées qui vous permettront d'éviter l'épuisement émotionnel et physique. En fonction de vos besoins particuliers, des activités adaptées se grefferont, soit des activités sociales et culturelles, de développement personnel et autres.

EN FRANCE

L'UNAFAM est une association nationale reconnue d'utilité publique qui offre un réseau d'entraide et des services à plusieurs niveaux :

Au niveau national

Un service téléphonique *écoute-famille* est assuré par des psychologues cliniciens qui, cinq jours par semaine, peuvent répondre à toute demande émanant d'une famille.

Un site Web national, riche en informations, dont un répertoire de toutes les structures spécialisées et qui peut orienter les familles vers les délégations départementales.

Une revue trimestrielle, intitulée « Un autre regard », permettant une mise à jour des connaissances avec des articles sur les actualités en santé mentale.

L'UNAFAM dispense des journées de formation à l'attention de ses bénévoles. Elle offre également la possibilité de consulter une assistante sociale, un psychiatre et un avocat. Enfin, l'UNAFAM organise régulièrement un congrès national.

Au niveau départemental

Les délégations, présentes dans tous les départements, offrent un panel de services, variable selon le nombre de bénévoles disponibles. Citons principalement :

Un accueil individuel

Dans les permanences, les familles sont reçues par un ou deux bénévoles touchés eux-mêmes par la maladie d'un proche et ayant reçu une formation spécifique. En premier lieu, ces accueils personnalisés permettent une écoute attentive du vécu des familles. Les bénévoles essaient de répondre aux questionnements : solutions existantes en matière de logement, d'accompagnement, d'insertion par le travail ou de problèmes juridiques.

Un accueil téléphonique

Les délégations répondent à l'urgence par une permanence téléphonique. Elles renseignent sur les services offerts et incitent les familles à se rendre à un accueil individualisé.

Des groupes de parole

Ces groupes aident les familles à surmonter leurs difficultés dans une rencontre avec d'autres personnes ayant, elles aussi, un proche malade. Chaque groupe de parole, composé d'environ dix personnes, est coordonné par un(e) bénévole de l'UNAFAM et animé par un(e) psychologue clinicien(ne), à raison d'une fois par mois en général.

Des ateliers d'entraide « Prospect »

Les ateliers d'entraide « Prospect » sont des formations conçues au niveau européen par les associations de familles réunies au sein de « EUFAMI – European Federation of Associations of Families of People with Mental Illness ». Elles permettent à l'aidant familial de progresser en prenant conscience des savoirs acquis auprès du proche malade, de faire face dans la durée et de développer des perspectives d'avenir.

Des rencontres familles-professionnels

Des conférences, délivrées par des professionnels du soin ou du social, sont organisées par l'UNAFAM afin d'apporter un maximum d'informations sur la maladie mentale, ses traitements, mais aussi

sur la législation et les services existants pour les personnes malades. Ces informations sont actualisées et délivrées en fonction des attentes des familles.

Des centres de documentation

Les délégations mettent une bibliothèque à la disposition des familles afin d'offrir une documentation ciblée.

Des pages Internet des délégations

Les pages internet des délégations renseignent sur les activités qui leur sont propres.

Au niveau régional

Dans chaque région, un(e) bénévole assure la coordination entre les départements et le siège de l'UNAFAM.

À RETENIR

Vous pouvez jouer un rôle important dans le rétablissement de votre proche. Pour y arriver, il vous est fortement recommandé d'acquérir un savoir-faire ou des comportements qui vous permettront de maximiser votre potentiel. Il ne faut jamais oublier que pour aider, il faut se faire aider. C'est ainsi que l'on peut arriver à redonner un sens aux épreuves de la vie.

DES PARTENAIRES EFFICACES ET RECONNUS

Que l'on habite en Amérique du nord ou en Europe, les membres de l'entourage qui accompagnent un proche atteint de maladie mentale ont de plus en plus de pouvoir sur les politiques ministérielles qui concernent l'organisation des services de santé mentale. En raison du phénomène de la désinstitutionalisation qu'ont connu le Québec et la France dans les années 60, les familles se sont vues contraintes de jouer un rôle important dans le rétablissement de leur proche. Considérant le nombre restreint de ressources dans la communauté, les familles se sont vite épuisées. Cette situation les a obligées à se prendre en main et à réclamer des services tant pour leur proche que pour elles-mêmes.

Aujourd'hui, les familles françaises et québécoises peuvent maintenant faire entendre leur voix par le biais de leur mouvement associatif respectif (FFAPAMM et UNAFAM). De nombreuses personnes qui ont bénéficié de mesures de soutien et qui ont pris du recul face à leur situation familiale sont devenues des partenaires efficaces et reconnus. Tant en France qu'au Québec, des centaines de personnes participent aux décisions concernant l'organisation et l'évaluation des services aux niveaux local, régional ou national.

QUEL EST LE RÔLE DE LA FFAPAMM ?

La Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale regroupe, représente et soutient 40 associations de familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale sur le territoire québécois. Environ 125 intervenants et de nombreux bénévoles sont disponibles pour offrir une gamme de services à une population de 7 millions d'habitants.

Au-delà du soutien qu'elle offre à ses membres, la FFAPAMM travaille, entre autres, à revendiquer les droits des familles auprès des instances décisionnelles, à sensibiliser la population sur la problématique des maladies mentales et à développer des projets novateurs permettant d'intensifier l'action des familles, même hors des frontières.

La voix de la souffrance a d'ailleurs amené la Fédération et l'UNAFAM, qui est établie en France, à amorcer une coopération franco-québécoise autour du thème « La France et le Québec s'unissent pour le mieux-être des familles et amis qui ont un proche atteint de maladie mentale ». Ce projet, amorcé en 2009, nous a permis de comprendre et de cerner nos différences au niveau des structures et de la culture, mais surtout de constater la détresse similaire qui est vécue par les familles et d'explorer des avenues pour améliorer leur qualité de vie, d'où la venue du présent guide.

Le mouvement de familles québécois est fier de la place qu'il occupe sur les scènes publique et politique. Les membres de l'entourage se sont investis corps et âme pour faire connaître leurs besoins et 25 ans après sa fondation, la FFAPAMM est respectée pour ses revendications qui visent à faire reconnaître les membres de l'entourage à titre de **Client**, d'**Accompagnateur** et de **Partenaire (CAP)**, trois mots-clés indissociables aux familles québécoises.

Reconnaître ses besoins personnels et sa propre détresse, accepter de ne pas prendre en charge mais d'accompagner son proche en prenant en considération ses propres limites et ses choix, en plus de mettre à contribution son expérience au profit de ses pairs, voilà trois axes qui démontrent à quel point les familles québécoises se sont engagées et sont dévouées à leur cause.

QUEL EST LE RÔLE DE L'UNAFAM ?

L'UNAFAM a été créée en 1963 et reconnue d'utilité publique en 1968 pour accueillir, soutenir et informer les familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs. Aujourd'hui, l'association rassemble 15 000 familles et 1 500 bénévoles qui animent plus de 120 délégations départementales et régionales et assurent plus de 300 points d'accueil sur tout le territoire français. L'UNAFAM remplit ainsi une mission de proximité tant vis-à-vis des familles que vers les élus et les différentes institutions sanitaires et sociales. Une vingtaine de salariés sont répartis entre le siège situé à Paris et quelques délégations.

La gouvernance de l'UNAFAM est assurée par un président, un conseil d'administration et un bureau national qui définissent les orientations et conduisent les actions. Outre son action de proximité en faveur des familles, l'UNAFAM :

- contribue à l'élaboration de la politique de santé dans le domaine de la psychiatrie et à la défense des droits des familles et des malades auprès des différentes institutions et des élus ;
- agit contre la stigmatisation pour briser les tabous attachés aux maladies mentales afin que la société porte « un autre regard » sur les maladies mentales ;
- défend la reconnaissance du rôle primordial de l'entourage (parents, conjoints, frères et sœurs, amis) dans l'accompagnement d'une personne souffrant de troubles psychiques ;
- agit en partenariat avec les associations de patients et anciens patients, les professionnels de santé et les travailleurs sociaux ;
- appuie toute démarche contribuant à faire progresser la recherche en santé mentale.

L'UNAFAM constitue une force de proposition auprès des pouvoirs publics. À ce titre, elle a contribué à :

- faire reconnaître le handicap psychique en France ;
- garantir des ressources pour les personnes handicapées psychiques ;
- créer les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), qui permettent aux personnes atteintes de troubles psychiques de se retrouver et participer à des activités accompagnées ;

- susciter la création de services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ;
- l'élaboration de la loi sur les soins sans consentement (juillet 2011) ;
- l'instauration d'un plan Psychiatrie et santé mentale 2011-2015.

Y A-T-IL DES AVANTAGES À M'IMPLIQUER DANS LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ?

Votre première démarche est certainement reliée à la demande d'aide. En plus des services que vous obtiendrez, ce premier pas vous permettra d'approvoiser, de connaître le mouvement associatif et d'explorer vos champs d'intérêt.

Si vous le désirez, votre implication bénévole vous permettra de vivre des expériences fort agréables, telles que :

- de rencontrer et de fraterniser avec des personnes qui vivent une situation similaire à la vôtre ;
- de mettre à profit votre expertise et vos connaissances pour le bénéfice de vos pairs, et ce, en fonction de vos disponibilités ;
- de profiter d'occasions pour vous sortir de vos problèmes et prendre du recul ;
- de vivre un sentiment d'appartenance auprès d'une équipe dévouée ;
- de valoriser vos talents ;
- de renforcer votre confiance en soi ;
- de profiter d'un enrichissement personnel incomparable.

Rappelez-vous cependant que vous n'avez aucune obligation de vous engager bénévolement mais que votre bénévolat peut avoir un effet thérapeutique sur votre confiance en vous, votre reprise en main et un renforcement de votre capacité d'agir.

QUELLES SONT LES RÈGLES D'OR DE L'IMPLICATION BÉNÉVOLE ?

Si vous avez un intérêt pour le bénévolat, il est important de vous situer par rapport à votre niveau d'implication et vous devez garder en tête les quatre règles suivantes :

1. reconnaître vos compétences ;
2. accepter d'être formé ;
3. travailler en équipe ;
4. agir selon votre bon jugement.

Que vous soyez Français ou Québécois, votre intérêt envers le mouvement des familles est apprécié. Sachez que vous serez toujours le ou la bienvenu(e) dans les associations de l'UNAFAM et de la FFAPAMM !

À RETENIR

Les maladies mentales touchent des personnes de tous âges, niveaux d'instruction, niveaux de revenu et de culture. Il n'y a pas de frontières à la souffrance des membres de l'entourage. Peu importe que vous habitiez en France ou au Québec, le mouvement des familles et des amis de la personne atteinte de maladie mentale vous ouvre ses portes. Au-delà des services dont vous pourrez profiter, vous avez des choses à dire, des revendications à partager, sachez que vous aurez l'espace requis pour vous exprimer.

CHARTÉ FRANCO- QUÉBÉCOISE DES DROITS DES MEMBRES DE L'ENTOURAGE

En fonction de votre situation, de votre rôle d'accompagnateur et de votre implication actuelle ou future à titre de partenaire dans l'organisation des services de santé mentale, vous avez des droits que vous avez tout intérêt à défendre.

CONSIDÉRANT que les maladies mentales sont porteuses de nombreux préjugés ;

CONSIDÉRANT la détresse occasionnée par la maladie mentale d'un proche ;

CONSIDÉRANT que les membres de l'entourage sont interpellés et impliqués dans le processus de rétablissement de leur proche ;

CONSIDÉRANT qu'il faut assurer le respect des limites des uns et des autres ;

CONSIDÉRANT que les membres de l'entourage détiennent un savoir acquis par l'expérience.

VOUS AVEZ LE DROIT :

À TITRE DE CLIENT de réclamer des services en vue de diminuer votre détresse et vous aider à vous adapter au mieux à la situation.

À TITRE D'ACCOMPAGNATEUR d'être considéré pour le soutien que vous accordez à votre proche, en étant respecté dans vos limites et en pouvant transmettre et recevoir des informations de la part des professionnels.

À TITRE DE PARTENAIRE de donner votre opinion sur l'organisation des services de santé mentale de votre territoire par la voix de votre mouvement associatif.

ET SURTOUT, À TITRE D'ÊTRE HUMAIN...

Vous avez le droit d'être heureux !

CONCLUSION

L'UNAFAM et la FFAPAMM espèrent sincèrement que la lecture de *L'indispensable* vous a permis de faire l'apprentissage de nouvelles connaissances et qu'elle vous a montré la voie pour demander l'aide d'une association de familles.

N'oubliez jamais que vous n'êtes pas responsable de la maladie mentale de votre proche, pas plus que de son rétablissement. Partout dans le monde, des milliers de personnes accompagnent un proche atteint de maladie mentale ; vous n'êtes donc pas seul dans votre situation. Les émotions et les réactions avec lesquelles vous composez sont normales. L'incompréhension, la colère, la frustration et la compassion sont le lot de vos pairs. Ne croyez pas que vous devez porter tout le poids de la maladie mentale de votre proche. Ne soyez pas paralysé par la culpabilité ou la honte.

Prenez soin de vous et établissez vos limites relativement à votre engagement. Faites-vous plaisir et n'oubliez pas que votre état de santé est important car vous ne serez pas en mesure d'aider votre proche si vous vous rendez malade. Ne restez pas seul, plusieurs membres de votre famille ou vos amis ne comprendront peut-être pas ce que vous vivez ; faites appel à l'association de familles de votre territoire. Il faut vous informer et vous outiller le plus possible mais rappelez-vous que malgré le fait que les maladies mentales soient aujourd'hui traitables, vous n'avez pas le pouvoir de guérison sur votre proche.

Respectez-vous dans vos limites et gardez espoir. C'est important que vous maîtrisiez et que vous viviez votre vie, il faut vous défaire des préjugés fondés sur la peur et le jugement des autres. Il s'agit là, de la meilleure façon d'accompagner votre proche et de faire équipe avec lui puisque même si la route est longue et sinueuse, chaque personne a la capacité de s'améliorer.

En terminant, rappelez-vous qu'il nous fera toujours un immense plaisir de vous accueillir dans... VOTRE ASSOCIATION !

OÙ TROUVER DE L'AIDE ?

AU QUÉBEC

Ligne unique : **1 855 CRAQUER (272-7837)**

BAS-SAINT-LAURENT

La lueur de l'espoir
du Bas-Saint-Laurent
Rimouski
www.lueurespoirbsl.org

SAGUENAY/LAC-SAINT-JEAN

Centre Nelligan
Roberval
www.centrenelligan.com

CAPITALE-NATIONALE

La Boussole
Québec
www.laboussole.ca
Cercle Polaire
Québec
www.cerclepolaire.com
La Marée
La Malbaie
www.lamaree.ca
L'Arc-en-ciel
Donnacona
www.larcencielportneuf.org

MAURICIE/ CENTRE-DU-QUÉBEC

APAME Centre-du-Québec
Drummondville
www.apamedrummondville.org
Le Périscope
Grand-Mère
www.leperiscope.org
La Lanterne d'espoir
Trois-Rivières
www.lalanterne.org

Association Le P.A.S.
Victoriaville
www.lepas.ca

Le Gyroscopie
Louiseville
www.legyroscopie.org

La Passerelle
Bécancour

ESTRIE

APPAMM-Estrie
Sherbrooke
www.appamme.org

MONTREAL

Association des parents
et amis du bien-être mental
du Sud-Ouest de Montréal
Verdun
www.apabemso.org

La Parentrie
Montréal
www.laparentrie.org

Les Amis de la Santé Mentale /
Friends for mental health
Dorval

Services offerts aux communautés
francophone et anglophone
www.asmfmh.org

AMI-Québec
Montréal
Services offerts à la
communauté anglophone
www.amiquebec.org

OUTAOUAIS

L'Apogée
Gatineau
www.lapogee.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

VALPABEM

Val d'Or

La Rescousse

Amos

Le Portail

Rouyn-Noranda

www.leportailrn.ca

La Bouée d'espoir

La Sarre

CÔTE-NORD

APAME de l'Est de

la Côte-Nord

Sept-Îles

APAME Baie-Comeau

Baie-Comeau

GASPÉSIE/ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Centre communautaire
l'Éclaircie

Îles-de-la-Madeleine

www.eclaircie.ca

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le Contrevent

Lévis

www.contrevent.org

L'Ancre

Montmagny

Le Sillon

Saint-Georges

www.lesillon.com

La Croisée

Thetford Mines

LAVAL

ALPABEM

Laval

www.alpabem.qc.ca

LANAUDIÈRE

La lueur du phare

de Lanaudière

Joliette

www.lueurduphare.org

MONTÉRÉGIE

APAMM Rive-Sud

Greenfield Park

www.apammrs.org

Le Vaisseau d'Or

Sorel-Tracy

www.levaisseauador.org

OASIS Santé mentale Granby
et région

Granby

www.oasissantementale.org

Éclusier du Haut-Richelieu

Saint-Jean-sur-Richelieu

www.eclusierhr.ca

L'Accolade Santé mentale

Châteauguay

www.accoladesantementale.org

Le Phare Saint-Hyacinthe

et régions Inc.

Saint-Hyacinthe

www.lephare-apamm.ca

Le Pont du Suroît

Salaberry-de-Valleyfield

www.lepont.com

EN FRANCE

UNAFAM – siège national

12 villa Compoint

75017 Paris

01 53 06 30 43

infos@unafam.org

L'UNAFAM près de chez vous ?

L'UNAFAM est présent sur l'ensemble du territoire, dans une centaine de délégations régionales et départementales.

Pour obtenir les coordonnées de la délégation près de chez-vous, adhérer à l'UNAFAM ou faire un don pour permettre à notre association d'être plus forte et plus que jamais au service des personnes malades psychiques et de leur famille, consultez le site internet de l'association :

www.unafam.org

L'un de vos proches souffre de troubles psychiques ?

L'UNAFAM peut vous aider, appelez le service *écoute-famille* au

01.42.63.03.03

ou par email : ecoute-famille@unafam.org

Le service *écoute-famille* est un service téléphonique assuré par des psychologues cliniciennes qui répondent aux proches des personnes souffrant d'un trouble psychique.

Cette écoute, gratuite et anonyme, s'adresse à tous ceux qui souhaitent évoquer une situation particulièrement difficile : l'appréhension d'une crise imminente, un conflit, l'incompréhension de la maladie, un épuisement, une demande d'accompagnement, une volonté de rompre l'isolement...

- Service téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h
- Répondeur en dehors des heures d'ouverture
- Appel non surtaxé

L'un de vos proches
souffre de troubles
psychiques



L'Unafam peut vous aider

névroses
psychoses
addictions
dépressions



À votre écoute



- Les psychologues du service *écoute-famille* de l'Unafam

01 42 63 03 03
(numéro non surtaxé)

- Des familles concernées dans les accueils départementaux : n° de téléphone sur le site

www.unafam.org



Union nationale de familles et amis de malades psychiques

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages UNAFAM :

À commander sur le site www.unafam.org ou dans les délégations :

- Frères et sœurs face aux troubles psychotiques – Sous la direction de Hélène Davtian – psychologue clinicienne
- Petite-Oursonne et son papa – Claire Frossard
- **Un Autre Regard**, revue de l'UNAFAM, parution 4 fois par an.

**un regard
autre**

Dans cette revue, sont traitées les positions de l'association sur les évolutions législatives, un dossier spécifiques (ex: l'addiction, les troubles bipolaires, les soins somatiques...), l'avis de médecins, sociologues, les initiatives de l'UNAFAM en région, les témoignages de parents ou frères de malades...

À consulter dans les délégations de l'UNAFAM

- Vivre avec un malade psychique – collectif de l'UNAFAM – Éditions Josette Lyon
- Préparer le devenir du malade psychique
 - Votre adolescent vous inquiète ?
 - Être parents d'adolescents aujourd'hui ?
 - Comment soigner votre adolescent ?

par le Dr Denis Bochereau – UNAFAM – avec la collaboration de la Fondation de France

À télécharger sur le site www.unafam.org

- Apprendre à vivre avec des troubles bipolaires – Guide à l'usage des patients et de leurs proches – collectif avec la collaboration de l'UNAFAM
- Vivre avec une schizophrénie – Un nouveau regard sur l'avenir – collectif avec la collaboration de l'UNAFAM
- L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique – collectif avec la collaboration de la CNSA, l'UNCCAS, l'UNA et l'UNAFAM

En librairie :

- La souffrance des adolescents – Quand les troubles s'aggravent : signaux d'alerte et prise en charge – Pr Philippe Jeammet et Dr Denis Bochereau – UNAFAM – Fondation de France. Ed. La découverte – 2011
- La compétence des familles – Guy Ausloos. Ed. Eres – 2004
- La schizophrénie de l'adulte : des causes au traitement – Mohamed Saoud, Franck D'Amato. Ed Masson – 2006
- La schizophrénie : mieux comprendre la maladie et mieux aider la personne – Jean Louis Monestès. Ed Odile Jacob – 2008
- La schizophrénie : la reconnaître et la soigner – Nicolas Franck – 2006
- Drogues : Abécédaire de 40 drogues... Conseil aux parents. Signaux d'alerte. Toxicomanie et psychoses – Dr Jacques Bensimon. Ed De Vecchi – 2010
- Un merveilleux malheur – Boris Cyrulnik, Ed. Odile Jacob – janv 2002
- Tiens bon – Marcel Rufo, Ed Anne Carrière – 2011
- Vivre avec un maniaco-dépressif – Dr Christian Gay. Ed. Hachette Littératures – 2008
- Comment vivre avec une personne atteinte de TOC – AFTOC, Timmermans, de Gregorio. Ed Josette Lyon – 2005
- Manie et dépression – Marc-Louis Bourgeois. Ed. Odile Jacob – janv 2011

Témoignages

- Rien ne s'oppose à la nuit – Delphine De Vigan. Ed. J.-C Lattès – 2011
- Histoire d'une schizophrénie – Jeremy, sa famille, la société- Anne Poiré avec la collaboration du Dr Olivier Louis. Éd. Frison-Roche – 2008
- De l'exaltation à la dépression : confession d'une psychiatre maniaco-dépressive – Kay Redfield Jamison. Éd. Robert Laffont
- Le miroir de Janus – Sami-Paul Tawil. Ed. Robert Laffont – nov 2002

Conception visuelle :



Firme de communication spécialisée en conseil et stratégie,
conception d'image de marque, création d'identité, design graphique,
publicité et infographie.

Production graphique :



Guichet unique de production graphique et numérique au service
des éditeurs : conception et mise en pages de livres, enrichissement de
contenu, conversion de livres numériques, gestion de projet en édition.

(Québec, Canada)

En vente à l'UNAFAM – Prix : 5 €